

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

République algérienne démocratique et populaire
*Ministère de l'enseignement supérieur
et de la recherche scientifique*

جامعة 20 أوت 1955 – سكيكدة
كلية الآداب واللغات
قسم الآداب واللغات الأجنبية

Université du 20 Août 1955-SKIKDA
Faculté des lettres et des langues
Département des lettres et langues étrangères



POLYCOPIÉ PEDAGOGIQUE

Élaboré en vue de l'obtention de l'habilitation universitaire

Matière :

LINGUISTIQUE

*Cours destiné aux étudiants
de la troisième année licence/semestre 1+2*

Unité d'enseignement /Fondamentale

Filière : français

Enseignant chargé de la matière : Dr. Yamouna Salma BELDJOUDI

Grade : maitre de conférence B

Année universitaire
2023-2024

SOMMAIRE

SOMMAIRE

DESCRIPTIF

INTRODUCTION GENERALE

I/SEMESTRE

CHAPITRE I INTRODUCTION : ORIGINES DE LA SOCIOLINGUISTIQUE
(LES DIFFERENTS PARCOURS THEORIQUES)

CHAPITRE II LES VARIATIONS DU LANGAGE

CHAPITRE III LE PARLER JEUNE ET SES RAPPORTS AVEC LES
NOTIONS D' « ESPACE » ET DE « CULTURE »

CHAPITRE IV BILINGUISME ET BILINGUISME PRECOCE

CHAPITRE V DIGLOSSIE

CHAPITRE VI INTERFERENCES LINGUISTIQUES

II/SEMESTRE

CHAPITRE I INTRODUCTION A LA PSYCHOLINGUISTIQUE

CHAPITRE II HISTORIQUE DE LA DISCIPLINE

CHAPITRE III LES GRANDS COURANTS DE LA DISCIPLINE

CHAPITRE IV PHENOMENE DE « L'ACCES AU LEXIQUE », RAPPORTS
ENTRE LANGAGE ET MEMOIRE

CHAPITRE V LES REPRESENTATIONS MENTALES

CHAPITRE VI LES TROUBLES DU LANGAGE

CONCLUSION GENERALE

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

TABLE DES MATIÈRES

DESCRIPTIF

Public cible

Les étudiants de troisième année licence

SEMESTRE 5							
Unité d'Enseignement	VHS	V.H hebdomadaire				Coeff	Crédits
	14-16 sem	C	TD	TP	Autres		
UE fondamentales							
UEF1(O/P)							
Linguistique	45	1h30	1h30			3	4
SEMESTRE 6							
Unité d'Enseignement	VHS	V.H hebdomadaire				Coeff	Crédits
	14-16 sem	C	TD	TP	Autres		
UE fondamentales							
UEF1(O/P)							
Linguistique	45	1h30	1h30			3	4

SEMESTRE I/

Objectifs d'apprentissage

- Amener l'étudiant à la fin du module en question à identifier, non seulement, le réseau relationnel que le langage tisse avec la société autour de la représentation d'un objet.
- Saisir les capacités d'une langue en tant que système signifiant en lui permettant de travailler d'autres formes langagières, qui sont de natures différentes et à tous les niveaux de leurs structurations Acquérir un savoir disciplinaire.
- Acquérir un répertoire lexical spécialisé en domaine linguistique.
- Maîtriser et pouvoir exploiter ce savoir dans ses futures tâches de chercheur.

Connaissances préalables recommandées

L'étudiant est supposé avoir une connaissance satisfaisante sur :

- Avoir un savoir référentiel en linguistique moderne et la linguistique structurale de F. De Saussure ;

-Le cheminement des idées ayant conduit à deux conceptions aussi bien la langue que son étude.

-Connaître les principes théoriques fondamentaux des différents courants linguistiques contemporains

SEMESTRE II/

Objectifs d'apprentissage

Décrire les méandres du siège du langage (le cerveau).

Circonscrire les processus cognitifs mis en œuvre lors du décodage (compréhension) et de l'encodage (production) des messages oraux et des messages écrits.

Déterminer les raisons sous-tendant les troubles du langage oral et les troubles du langage écrit.

Connaissances préalables recommandées

L'étudiant est supposé avoir une connaissance satisfaisante sur :

- la trichotomie langage/langue/parole.
- les étapes de développement de la conscience phonologique.
- l'irrégularité des correspondances phonographémiques.

Mode d'évaluation des apprentissages

Les apprentissages sont évalués au moyen de deux types d'évaluations :

-Formative

Elle se tient au cours de chaque semestre, elle correspond au contrôle continu basé sur l'ensemble des travaux réalisés durant le semestre pendant les séances de TD afin de suivre la progression des acquis. Ces travaux sont réalisés sous forme de : Travail de groupe, travail individuel, devoir à la maison et exposés

Lors des deux évaluations continues, l'étudiant est amené à :

- présenter un exposé oral

-répondre- à des questions de synthèse (QCU [questions à choix unique] et QCM [questions à choix multiple]) ;

-Sommativ

Elle se tient à la fin de chaque semestre, Elles ont toutes deux pour objectif de contrôler les connaissances minimales requises pour valider la matière en question.

Lors des deux évaluations, l'étudiant est amené à répondre à :

-des questions de synthèse (QCU [questions à choix unique] et QCM [questions à choix multiple]) ; Informations d'ordre général sur la matière

-des questions de réflexion (questions nécessitant d'arrêter sa pensée sur un élément afin de l'examiner).

NB/

Nous tenons à vous rappeler que nous avons assuré ce module depuis trois ans de suite au niveau du département des langues étrangères au sein de la faculté des langues et des lettres, université 20 Août 1955-SKIKDA.

Nous précisons que la matière « linguistique » est annuelle, le programme que nous proposons s'étalera sur quinze (15) semaines pédagogiques, pour chaque semestre.

INTRODUCTION GENERALE

Après avoir acquis, durant la 1^{ère} et la 2^{ème} année LMD, des connaissances fondamentales sur la linguistique générale à travers l'étude des différents courants et théories linguistiques. Le présent polycopié pédagogique s'adresse aux étudiants de troisième année LMD français de l'université de Skikda afin de les amener à approfondir et acquérir de nouvelles connaissances sur cette matière et ce à travers deux sous disciplines de la linguistique : la sociolinguistique et la psycholinguistique, ces dernières mettent l'accent sur la relation du langage avec l'individu et le contexte social.

Loin de l'approche immanente, qui a longtemps régné suite aux thèses saussuriennes, et qui a fait de la linguistique une discipline à part entière qui exclut tout ce qui est extralinguistique, la sociolinguistique et la psycholinguistique tendent à décroiser sur les autres disciplines telles que la sociologie, l'anthropologie, la psychologie.

Ainsi ce cours vise, exclusivement, durant le premier semestre, à offrir aux étudiants une connaissance satisfaisante sur la sociolinguistique à savoir :

- Ses concepts de base de la spécialité
- Sa terminologie la spécialité

Quant au second semestre, qui porte sur la psycholinguistique il sera question de :

- S'initier aux concepts de base de la spécialité
- Se familiariser avec la terminologie de la spécialité.

Nous tenons à rappeler que l'ensemble des cours proposés se réfèrent au descriptif proposé par l'ensemble des collègues ayant pris en charge ce module pendant plusieurs années. Ce polycopié pédagogique intègre 12 cours (réparties en chapitres) et des éléments bibliographiques.

Nous ajoutons que ce module est dispensé en deux parties :

- Des séances de cours magistraux durant lesquelles nous présentons les concepts et les théories ;
- Des séances de travaux dirigés qui suivent les cours magistraux et durant lesquelles nous proposons une mise en pratique des acquis théoriques.

Soulignons que le document que nous mettons à la disposition des étudiants de 3^{ème} année est un ensemble de connaissances intéressantes collectées sous forme de

fiches pédagogiques représentant un parcours considérable d'enseignant chercheur dans le département de français. Les étudiants du cycle licence vont certainement s'inspirer de cette source durant leurs formations.

Notre démarche consiste à donner les informations utiles aux apprenants sur la sociolinguistique et la psycholinguistique, leurs naissances, leurs fondateurs, leurs objets d'étude afin de les mieux cerner par les apprenants

Le présent polycopié va donc être scindé en 12 chapitres qui s'étaleront sur deux semestres. Chacun de ces derniers va être consacré à l'un des domaines d'étude de la discipline en question.

Ainsi, durant le premier semestre consacré à la sociolinguistique , cet ouvrage permettra de présenter un autre regard sur le langage et les langues en sociétés , Les limites d'un certain structuralisme en linguistique , les différents domaines de la sociolinguistique , les usages et représentations de la langue dans sa diversité. , il sera également question de définir la notion de La « variation » comme fondement de l'exercice communautaire d'une langue, le « marché linguistique » au sein de la communauté et ses représentations , l'analyse de la pluralité linguistique et les phénomènes liés au contact des langages.

Quant au second semestre, consacré à la psycholinguistique, il sera question de revenir sur l'historique de la naissance de cette discipline, les grands courants de la discipline, le phénomène de « l'accès au lexique », la relation coexistante entre langage et mémoire, les représentations mentales et enfin les différentes pathologies liées au langage.

Tout au long de notre travail, des informations sélectionnées seront proposées aux apprenants afin de mieux cerner ces deux sous disciplines de la linguistique en se basant sur des recherches et des théories contemporaines.

L'objectif de cet ouvrage est de fournir les principaux soubassements théoriques, ainsi que les progrès empiriques dans ce domaine d'étude. Après s'être imprégnés du cours, les étudiants seraient aptes à s'orienter dans le domaine des sciences du langage plus précisément dans la linguistique dans la mesure où ce document peut éventuellement les aider s'ils envisagent de poursuivre leurs études dans le troisième cycle.

SEMESTRE I

CHAPITRE I
INTRODUCTION : ORIGINES DE LA
SOCIOLINGUISTIQUE (LES
DIFFERENTS PARCOURS
THEORIQUES)

1. De Saussure à Labov : naissance d'une nouvelle discipline

1.1 Bref historique de la discipline

La sociolinguistique est une discipline qui se place entre la sociologie et la linguistique ; l'apparition de cette discipline était motivée par le fait que la linguistique et l'héritage saussurien n'ont pas permis de mieux comprendre la langue dans sa diversité, la linguistique se limitait à une étude de la langue en tant que système fermé sur lui-même.

Elle a émergé aux Etats-Unis dans les années 60. Elle s'intéresse aux relations entre la société et la langue ou le langage, autrement dit, elle s'intéresse aux pratiques langagières d'un individu et leurs liens avec certaines données sociales de plusieurs ordres. Ainsi, cette discipline étudie le rapport entre le choix d'un code ou d'un style de parole par un individu et le type de situation de communication dans laquelle il se trouve.

C'est principalement la négligence de l'aspect communicationnel et interactif qui a permis à la sociolinguistique d'émerger pour devenir une discipline à part entière.

Ainsi « *L'acte de naissance de la sociolinguistique proprement dite a été signé aux Etats-Unis. Le chercheur H.C Currie emploie pour la première fois le terme socio-linguistics (angl)* » (Marina Ciolac, Dialogos, 8 : 2003)

1.2 Quelques définitions de la sociolinguistique

Pour le Dictionnaire Universel Francophone :

« La sociolinguistique étudie l'influence des facteurs sociaux sur le comportement linguistique. D'une part, un même individu parle différemment dans des contextes sociaux différents, d'autre part, sa façon de parler et son répertoire linguistique révèlent son origine sociale, nationale, régionale, religieuse, etc. ».

A partir de son langage et des indices que porte ce dernier, la sociolinguistique peut déduire l'origine, le niveau social, voire même les croyances d'un individu.

Cette discipline cherche à mettre en rapport les structures sociales avec les variétés qui coexistent au sein d'une même communauté linguistique.

Quant au Dictionnaire de linguistique (1999 : 23) « *la sociolinguistique est une partie de la linguistique dont le domaine se recoupe avec ceux de l'ethnolinguistique, de la sociologie du langage, de la géographie linguistique, et de la dialectologie* ».

En somme, la sociolinguistique se fixe comme tâche de faire apparaître dans la mesure du possible la covariance des phénomènes linguistiques et sociaux et, éventuellement, d'établir une relation de cause à effet.

2. Un autre regard sur le langage et les langues en sociétés

William Labov, un linguiste américain (né en 1927), est considéré comme l'un des fondateurs de la sociolinguistique, pourtant, il n'est pas partisan de cette appellation, pour lui, toutes les dimensions de ses travaux s'insèrent sous l'angle de la linguistique. A travers sa conception de la langue, qui représente pour lui un « système hétérogène » caractérisé par la variabilité, Labov (1976 : 259) remet en cause, selon lui :

« Les postulats d'homogénéité structurale et d'autonomie des systèmes linguistiques par rapport aux déterminations sociales, qui caractérisent la linguistique, et l'isolationnisme du linguiste de bureau, qui, travaillant à l'aide d'un ou deux informateurs ou à partir de ses propres intuitions, produit simultanément les données et la théorie d'une langue abstraite de tout contexte social. »

Ainsi, pour ce linguiste, il est impossible d'imaginer « *une théorie ou une pratique linguistiques fructueuses qui ne seraient pas sociales* », ces dernières doivent être étudiées, selon lui, dans une démarche expérimentale où l'enquête sur terrain constitue un paramètre principal et doit lui permettre d'« *accrocher dans les données du langage quotidien aussi directement et d'aussi près que possible* » (1976 :154) .

Cette nouvelle méthodologie qui s'appuie sur l'observation directe des interactions sociales pour en déduire l'incidence sur la structure de la langue, avec la

diversité de ses réflexions ont fait de William Labov le principal fondateur de la sociolinguistique.

A partir de ce qui précède, nous pouvons considérer donc que l'émergence de la sociolinguistique comme discipline à part entière s'est produite sur la base des critiques des orientations théoriques et méthodologiques de la linguistique structurale de Ferdinand de Saussure.

3. Objets d'étude de la sociolinguistique

Comme le soulignent les définitions supra, nous serons amenés à étudier "les fonctions et les usages du langage dans la société, la maîtrise de la langue, l'analyse du discours, les jugements que les communautés linguistiques portent sur leur(s) langue(s), la planification et la standardisation linguistiques...", et surtout à prendre conscience du phénomène de la variation linguistique ! Etant une science basée sur l'observation et la collecte des données sur le terrain, il sera question de voir dans ce qui suit :

Le langage verbal employé dans différentes situations de communications ;

Les variations langagières et ses facteurs ;

Tout ce qui a trait contact des langues (pidgin et créoles) ;

Les rapports entre langage et facteurs socioculturels.

Dans cette perspective, on doit préciser quelles sont les sociétés qui intéressent le linguiste, et même plus précisément ce que l'on peut entendre par "société". Il s'agira en effet des groupes divers, diversement structurés, qui partagent en principe des moyens de communication, et notamment ont à leur disposition une ou plusieurs langues pour communiquer.

Autrement-dit, le linguiste s'intéresse bien peu à la "société globale" qui peut retenir le sociologue, mais beaucoup plus à des groupes plus ou moins vastes qui entretiennent des relations notamment d'échanges (dialecte, idiolecte).

Toutefois, la langue, qui sert à communiquer, a aussi d'autres fonctions, notamment la fonction identitaire essentielle, mais il y a aussi la fonction esthétique, la fonction ludique (elle sert à jouer), etc.)

4. Axes théoriques majeurs de la sociolinguistique

Nous les présentons dans ce qui suit :

4.1 L'hypothèse de la relativité linguistique

S'inspirant **des** travaux d'anthropologie¹, cette théorie part du postulat que la culture et la société à laquelle appartient le locuteur (sujet parlant) influencent sous forme de traces sa façon d'utiliser le langage, sa façon de penser et ses comportements sociaux.

4.2 L'hypothèse du déficit

Les tenants de cette théorie à l'image Bernstein² soutiennent qu'il existe bien des manières de parler qui nous renseignent chacune sur l'appartenance sociale (ou l'origine sociale) du locuteur.

Critiquée pour être une théorie stigmatisante, et surtout pour faire la promotion des classes moyennes ou supérieures de la société et cela au détriment des classes défavorisées, cette théorie a été remplacée par celle de « *la conception de la différence* ».³

4.3 La conception de la différence

Cette théorie aurait donné naissance au concept de variations langagières ; elle a bien pour objectif de mettre sur une même longueur d'ondes les différentes façons de parler quelque soit la variété des classes sociales qui les emploient.

C'est bien donc sous l'angle de la richesse des pratiques langagières que cette théorie doit être envisagée le langage.

5. Concepts de la sociolinguistique

La communication entre les hommes par la parole, donne lieu à deux formes d'expérience :

L'expérience de la diversité des langues, lorsqu'on voyage dans le monde on se rend compte que les hommes communiquent entre eux grâce à de nombreux parlars.

¹ Notamment ceux de Sapir et Worf

² À la fin des années 1960

³ Voir, M. Ciolac, op.cit.

L'expérience de diversité à l'intérieur de ce qu'on considère comme une même langue par exemple en Algérie l'arabe dialectal est différent selon les régions : Oran, Constantine, Alger.

5.1 Dialecte

Le mot grec « *dialektos* » était un substantif abstrait qui signifiait « conversation », puis langage dans lequel on converse. C'est un parler qui a son propre système lexical, syntaxique, et phonétique mais qui n'a pas atteint le statut politique de langue ; c'est un système de signes et de règles combinatoires de même origine qu'un autre système considéré comme langue mais n'ayant pas acquis le statut culturel et social de cette langue indépendamment de laquelle il s'est développé.

5.2 Patois

On appelle patois ou parler patois un dialecte social réduit à certain signes (faits phonétiques ou règles de combinaison) utilisé seulement sur une aire réduite et dans une communauté déterminée, rurale généralement.

Les patois dérivent d'un dialecte régional ou de changements subis par la langue officielle. Ils sont contaminés par les langues officielles au point de ne conserver que des systèmes partiels qu'on emploie dans un contexte socioculturel déterminé (paysans parlant à des paysans de la vie rurale).

En France, le terme « patois » est dévalorisant : le terme résulte d'une lente aliénation culturelle par laquelle les autorités voulurent faire croire aux Français parlant une langue autre que le français que leur langue n'en était pas une, qu'elle n'était qu'une déformation locale de la langue française. Walter Henriette a écrit « Il faut donc bien comprendre que non seulement les patois ne sont pas du français déformé, mais que le français n'est qu'un patois qui a réussi. ».

5.3 Sabirs

Les sabirs sont des systèmes linguistiques réduits à quelques règles de combinaison et au vocabulaire d'un champ lexical déterminé, ce sont des langues

composites⁴ nées de contact de deux ou plusieurs communautés linguistiques différentes qui n'ont aucun autre moyen de se comprendre dans les transactions commerciales.

Les sabirs sont des langues ayant une structure grammaticale mal caractérisée et un lexique pauvre limité aux besoins qui les ont fait naître et qui assure leur survie.

5.4 Langues créoles

On appelle traditionnellement "créoles" des langues nées au cours des XVII^e-XVIII^e siècles des colonisations européennes, lors des contacts entre maîtres et esclaves, amenés à communiquer alors qu'au départ ils n'avaient aucune langue commune.

Dans les pays où l'on pratique des langues créoles, elles sont surtout utilisées à l'oral, et fonctionnent en alternance, parfois même selon une distribution à peu près complémentaire avec des variétés contemporaines des langues européennes qui se sont maintenues, voire qui ont été survalorisées aux dépens des créoles, langues quotidiennes, langues des relations personnelles, langues de l'affectivité, alors que les langues européennes en usage sont plus souvent langues de l'administration, langues de l'école, langues de la littérature écrite. On parle de langues créoles historiques, à base française, portugaise, anglaise, néerlandaise, etc.

5.6 VARIETE

Selon Fishman, la sociolinguistique recourt au terme de variété au lieu de langue sans en donner une définition concise. Le mot langue possède une signification supérieure et surtout parce que ce mot comporte de nombreux jugements de valeur, il manifeste une opinion, il suscite une émotion (langue maternelle) et révèle une prise de position, il a un aspect officiel et un statut politique.

Alors que la variation est plus ou moins neutre. Cependant quand, comment et par qui, une variété est-elle considérée comme une autre langue. Exemple, le berbère qui devient langue nationale. Le terme de variété contrairement au dialecte ne désigne pas seulement une position linguistique particulière mais désigne aussi des différences par rapport à d'autres variétés.

⁴ Formées d'éléments très différents

CHAPITRE II LES VARIATIONS DU LANGAGE

1. Variations du langage

Étudier une langue dans ses usages conduit à observer et à analyser la diversité des formes en usage pour dire la même chose (ou à peu près), ou à étudier la variation⁵ dans les réalisations de phonèmes ou de structures syntaxiques.

Certaines variations peuvent être vues comme le résultat de la mise en fonctionnement du système linguistique variation interne⁶. Mais on peut tenter de cerner l'influence de différents facteurs sur les réalisations effectives des locuteurs : on y reviendra (région, âge, sexe, origines et trajectoire sociales, bilinguisme...).

En somme, Le langage en tant qu'objet d'étude assez complexe se soumet à l'influence de facteurs que nous appellerons de « variation » et qui sont d'ordre divers, nous les présentons dans ce qui suit :

1.1 Types de variations

Il en existe plusieurs :

1.1 Variation régionale ou diatopique (du grec *topos* = lieu)⁷

On parle une variété de langage en fonction de la zone géographique à laquelle on appartient d'un côté, on a les français régionaux (patois, alsacien), de l'autre on distingue le français parisien du français du sud de la France⁸.

D'après Gaston Tuaille, 95% des régionalismes sont lexicaux : Il existe aussi des régionalismes morphosyntaxiques dont le “ y ” dauphinois (en réalité franco-provençal) est un exemple : “ J'y fais ” : Y = pronom de rappel en position préverbale en fonction d'objet direct neutre⁹ (Autres régionalismes : Savoie Dauphiné Je lui le

⁵ La sociolinguistique donne, comme apport essentiel, une grande importance au concept de variation : tous les éléments du système sont soumis éventuellement à des faits non linguistiques. Il s'agit non seulement de la prise en compte d'un extralinguistique, mais par rapport à la notion de langue elle-même. Parler la même langue s'agit-il seulement du partage d'une référence normative ?

⁶ Ex : coarticulation

⁷ Pour plus de précisions, (cf. carte d'Henriette Walter, *Le français dans tous les sens*, p. 169) ; F. Gadet *Le français ordinaire...*

⁸ Propre à Marseille

⁹ Selon Tuaille, en 1988, 3 à 4 millions de français utilisaient cette variante d'origine franco-provençale, même si des gens qui l'utilisent n'ont jamais parlé FP ni même entendu parler du FP... Cela vient de l'existence en FP de trois formes pronominales en fonction d'objet direct : lo/lou pour le masc. la pour le fém. et o /ou pour le neutre (qui est une continuation du pronom latin hoc en fonction démonstrative)

donne/ j'ai personne vu¹⁰ . Régionalisme lexical : En France, un exemple de variation lexicale connu est celui de serpillère / wassingue/ chiffé / panosse / loque ...

Il faut également souligner que l'âge est un facteur de variation du langage dans la mesure où chaque génération possède son propre parler ; on a le « parler jeune » VS le parler des « personnes âgées » que nous verrons avec plus de détails dans les chapitres qui vont suivre.

Chaque génération possède son propre lexique et ses propres codes langagiers d'où parfois une incompréhension dans la communication entre ces différentes générations.

1.2 Variation sociale (diastratique)

En fonction de la classe sociale à laquelle appartient le locuteur on distingue une variété de langage. On distingue par exemple le parler dit « bourgeois » du parler « populaire ».

Soulignons qu'il existe des différences de façons de parler selon les classes sociales. Ce qu'on appelle un indicateur, c'est-à-dire qui est présent quelque soit le degré de formalité de la situation : la chute de /R/ ou de /l/ dans les post consonantiques finaux fenêtre > / incapable > [incapab] /... Chevrot et al. :

En résumé, plusieurs points émergent des études auprès d'enfants ou d'adolescents. Premièrement, dans les deux variétés de français considérées ici, la présence d'une consonne à l'initiale du mot suivant favorise la suppression du /R/ final. Deuxièmement, aussi bien en France qu'en Ontario, la comparaison entre lecture et conversation montre que la suppression est sensible à la situation de communication. Troisièmement, la variation réagit à certains facteurs sociaux : le statut des parents en France, le sexe et le lieu d'habitation en Ontario.

1.2.1 Variation sexuelle ou variation diagénique

¹⁰ Par analogie avec j'ai rien vu

Les hommes ne parlent pas de la même manière que les femmes¹¹, chacun adoptant des formes langagières particulières ; William Labov a constaté que les femmes avarient tendance en parlant à adopter des formes linguistiques de prestige¹².

En effet, de nombreuses études sociolinguistiques ont montré que les femmes ont généralement tendance, dans une même situation de communication, à utiliser plus de variantes conformes à la norme que les hommes. Labov (1972) et de Trudgill (1972), interprètent cela de la manière suivante : quand une variante est un changement linguistique en cours, les femmes l'utilisent plus que les hommes : elles ont donc tendance à innover, ce qui est paraît paradoxal par rapport aux données précédentes. De plus, les femmes sont généralement plus impliquées dans l'éducation des enfants et de leur promotion sociale future. Les hommes par contre auraient un langage moins surveillé.

Néanmoins selon Françoise Gadet (2003 : 15), ces différents facteurs de variations peuvent se combiner entre eux :

« Le découpage en types de variation laisserait attendre une discontinuité, alors que diatopique, diastratique et diaphasique interagissent en permanence : les locuteurs emploient d'autant plus de formes régionales que leur statut socioculturel est plus bas et que la situation est plus familière, et le spectre diastratique est donc plus large au bas de l'échelle sociale »

Par conséquent, en anglais (Nouvelle-Angleterre, New York, Detroit, Philadelphie, Ottawa, Norwich et Australie), le suffixe –ing est plus souvent réalisé [in] (variante informelle) par les hommes et [i] (variante prestigieuse) par les femmes ; en

¹¹Dans toutes les sociétés humaines, le sexe biologique constitue un facteur de différenciation sociale, dans la mesure où il détermine (de façon variable) le rôle social, le pouvoir économique et politique des individus, mais aussi les réseaux de relations. Généralement, l'instauration de cette inégalité sociale s'opère au détriment des femmes (voir Bourdieu, La domination masculine)

¹² Dans certaines sociétés, les femmes sont linguistiquement plus conservatrices car elles n'ont pas ou peu accès aux fonctions sociales (et donc aux réseaux sociaux) qui impliquent un contact avec d'autres variétés linguistiques et donc avec le changement linguistique.

franco-qubécois de Montréal, les femmes prononcent plus souvent que les hommes les liquides /l/ dans les pronoms “ il ” et “ elle ”, Ce sont deux exemples classiques du fait que les femmes respectent plus la norme...

1.2.2 Variation diaphasique (ou registres de langue ?)

Les appellations varient selon les auteurs ; certains d’entre choisissent le terme de « variation diaphasique » d’autres ont une préférence particulière pour le terme de registres de langue : les situations de communications orientent le choix des locuteurs vers un registre populaire (argotique et/ou lexique verlanisé) , familial (relatif aux situations de communication quotidiennes), standard (ou langage institutionnel, celui de l’école, de l’université ou de l’administration) ou soutenu (débat littéraires, émissions littéraires ,etc.).

Plus on s’éloigne du registre soutenu ou standard, plus le parler a tendance à être stigmatisé (ou que l’on qualifie assez souvent de langage dévalorisant).

F. Gadet (1987 :27) décrit le phénomène de la variation diaphasique sous formes d’interrogations :

« Qu’est-ce qui valorise, ou stigmatise le plus ? Un détachement, l’absence du ne de négation, une relative « populaire » comme c’est ça que j’ai besoin ? Une liaison facultative non effectuée ou une faute de liaison (cuir, velours, fausse liaison, liaison interdite effectuée) ? »

Les propos de F. Gadet devraient être interprétés comme une remise en cause du modèle variationniste, car selon elle on a tendance, soit à stigmatiser un registre de langue, soit à en valoriser un autre.

1.2.3 Variation temporelle (diachronique)

C'est le changement linguistique : si on accepte la distinction de Saussure synchronie/diachronie¹³ et l'étude de la langue en synchronie, on ne va pas s'y intéresser ici.

C'est aussi le point de rencontre entre un système, une langue, et les facteurs sociaux qui commandent, influencent son usage, facteurs sociaux eux-mêmes plus ou moins évolutifs et changeants... On parle aussi de variation inhérente également intra individuelle.

Peut être liée à la fatigue, à la mémoire, à l'attention, cf. exemple de Gadet (1989 : 12) « *le chef de gare pour le centre de surveillance, je répète, le chef de gare pour le cent(r)e de surveillance* » Néanmoins, au moins pour cet exemple, ne peut-on pas penser que cette variation phonétique est due à un relâchement de l'articulation en fin d'énoncé, qui lui n'est pas dû au hasard : qu'en pensez-vous ? On peut faire l'hypothèse que l'information ayant déjà été donnée une fois, et la deuxième énonciation étant redondante, certaines parties du message vont pouvoir être réduites : on peut analyser ce phénomène de variation en tenant compte du contexte, en l'occurrence du fait qu'il ait été prononcé quelques secondes plus tôt.

¹³ qui a quand même porté ses fruits

CHAPITRE III
LE PARLER JEUNE
ET SES RAPPORTS
AVEC LES NOTIONS D' « ESPACE »
ET DE « CULTURE »

1.Français jeune

1.Contexte d'émergence du français jeune

Le français jeune ou le français des jeunes a depuis des décennies fascinées les médias en France, il serait même une exception française tant journalistes, écrivains et animateurs de télévision en parlent et pour ces derniers vont même jusqu'à l'adopter.

Qu'a-t-il de spécifique ? Et pourquoi est-il l'objet d'un tel engouement ?

Il faut savoir que le français jeune est qualifié de parler « branché » car il permet à ceux qui l'adoptent de paraître à la mode ou « in ».

Néanmoins selon Henri Boyer ¹⁴ qui cite M.Verdelhan-Bourgade (1990 : 56) pour qui le français jeune est parlé par « *une large couche de la population qui manifeste ainsi une adhésion à certains modes de pensée.* »

Les mots et expressions du français jeune étaient interdits aux adultes faisant de ces derniers des étrangers et aussi leur interdisait tout accès au groupe.

Etant une exclusivité du groupe des jeunes, ce langage fonctionne comme un marqueur d'identité fonctionnant sur le mode : dis-moi comment tu parles, je te dirais qui tu es.

Les médias, la publicité (des slogans tels que « on roule cool », « elle assure en Rodier », exemple cité par H. Boyer) et internet ont favorisé la généralisation du français jeune et ont contribué à son adoption par les adultes.

Cela a une explication : les adultes, particulièrement les parents se sont mis à apprendre ce langage afin de pouvoir réussir une meilleure communication avec leurs enfants, c'est également une façon pour les adultes de paraître jeunes – dans le monde actuel on entretient bien le mythe de la jeunesse et le langage n'échappe pas à cela.

De l'avis de D. Mazure (1994), en France il est recommandé de pratiquer le français jeune car « tomber en panne en Vaulx-en-Velin ou devant le lycée technique de Montfermeil ou fêter les 16 ans de sa nièce, ça peut arriver à n'importe qui. Pour survivre en banlieue, apprenez le dialecte. »

¹⁴ Voir Le jeune tel qu'on en parle

1.2 Caractéristiques du parler jeune

1.2.1 Le lexique

Nous allons nous intéresser particulièrement au lexique du parler jeune en ce sens qu'il est porté sur la « création lexicale », chaque année de nouveaux mots ou expressions sont inventées et ainsi employés par les jeunes ; cette création lexicale témoigne de l'évolution constante de ce parler due en grande partie à l'influence des nouvelles technologies (Smartphones, blogs, réseaux sociaux, etc.) dont les jeunes sont les premiers à en faire usage.

1.2.2 La troncation s'appliquant à l'oral

1.2.2.1 Apocope

C'est la suppression de la fin d'un mot : baccalauréat : bac ; cinéma : ciné ; psychologue : psy.

1.2.2.2 Aphérèse

C'est la suppression du début d'un mot : problème : blem ; autobus : bus.

Troncation + suffixation on supprime la fin d'un mot et on lui ajoute un suffixe (le suffixe « o »)

Restaurant : resto

Prolétaire : prolo

Ceci-dit, les noms propres ne sont pas épargnés par le phénomène de troncation comme dans les exemples suivants :

Ségolène : Ségo

Sarkozy : Sarko

1.2.2.3 Verlan

Procédé de création lexicale très en vogue chez les jeunes ; celui-ci consiste en une inversion des syllabes d'un mot

Exemples

Louche : chelou

Racaille : caillera

Ce mode langagier propre aux banlieues françaises et propagé les chansons de rap, a néanmoins perdu de sa popularité ces dernières années ; en cause un moindre usage du verlan dans la chanson rap et également l'intégration de mots et expression des langues maternelles des jeunes français dans leur parler :

Exemples : un petit chwia ; la baraka, etc.

Ces procédés de création lexicale que l'on vient de voir participent au renforcement de la cohésion du groupe des jeunes à travers la fonction ludique du langage.

CHAPITRE IV

BILINGUISME ET

BILINGUISME PRECOCE

1.Bilinguisme

1.1 Définition

Le bilinguisme est la capacité d'un individu de pratiquer deux langues différentes c'est aussi le phénomène qui correspond à l'état d'un pays ou d'une région où deux langues sont pratiquées.

Rappelons à ce titre, qu'il était considéré sous l'auspice de la linguistique structuraliste comme la maîtrise parfaite et égale de deux langues. Il ne concernait qu'une partie infime de la communauté linguistique (voyageurs, interprètes, enfants doués). Mais, avec l'avènement de la sociolinguistique, de nouvelles définitions ont été proposées, des définitions qui tablent non sur « la compétence linguistique », mais, sur « la compétence de communication ».

D'après cela, on entend par « bilinguisme » ou « plurilinguisme » l'usage de deux ou plusieurs langues par un même individu ou un même groupe dans une situation « langue dans un sens général ».

1.2 Types de bilinguisme

1.2.1 Bilinguisme précoce

C'est la capacité d'un enfant de parler deux langues différentes et cela avant la scolarité.

1.2.2 Bilinguisme tardif

C'est le cas où un locuteur acquiert une langue (langue maternelle) ensuite en acquiert une autre.

Exemples :

Le cas de l'immigration où le locuteur immigré apprend la seconde langue du pays où il s'installe (France, canada)

1.2.3 Bilinguisme réceptif

C'est le cas d'un locuteur capable seulement de comprendre (recevoir) une deuxième langue, cette catégorie reste controversée tant elle va à l'encontre de la définition même d'un locuteur bilingue : celui étant capable de comprendre et se faire comprendre dans deux langues différentes.

1.2.4 Bilinguisme officiel

C'est le cas d'un pays où deux langues pratiquées ont le statut de langues officielles

Bilinguisme scolaire correspond à l'acquisition de deux langues différentes en milieu scolaire

1.2.4 Bilinguisme précoce

La plupart des travaux réalisés sur le bilinguisme précoce ont privilégié l'acquisition simultanée des structures linguistiques de deux langues chez l'enfant : structures phonologique, morphologique, lexico-sémantique et syntaxique.

C'est l'aspect intrapsychique et cognitif qui est favorisé au détriment de l'aspect interactif ou interpsychique ; en d'autres termes, ce qui sociocognitif est totalement écarté comme le souligne Mercè Pujol Berché (1993 :145)

« Apprendre sa langue maternelle, acquérir deux langues maternelles ou s'approprier une langue étrangère ne sont pas seulement des processus acquisitionnels de nouveaux systèmes lexicaux et de complexités syntaxiques de plus en plus élaborées. Pour pouvoir expliquer le processus d'appropriation, il faut se poser la question, comme le souligne Bange (1992), du chaînon intermédiaire entre la communication et l'acquisition langagière. »

Selon Bange (1999 : 78), la notion de « chaînon intermédiaire » renvoie à la complémentarité entre processus intrapsychique et interpsychique.

Dans la même perspective Vygotsky (1967) considère l'enfant bilingue comme un enfant appartenant à deux communautés linguistiques différentes et à deux cultures différentes ; Bruner insiste, à travers sa notion de « format », sur l'idée que l'enfant développe un bilinguisme précoce à travers une série d'interaction en milieu familial en entrant dans une relation « dyadique » avec l'un des parents : selon ce dernier, ces micro-

univers de communication entre parent et enfant favorisent et accélèrent l'acquisition de deux langues par l'enfant.

Exemple : la communication parent-enfant peut se réaliser dans des activités ludiques comme le jeu où l'enfant apprend à exploiter simultanément les deux langues.

Cette simultanéité ne doit pas être comprise comme un phénomène quantitatif où les deux s'emploieraient de manière symétrique et égale ; loin de là l'enfant durant ces activités se trouve en immersion dans deux univers langagiers différents mais qui pourraient plus tard devenir pour lui tout à fait complémentaires.

CHAPITRE V

DIGLOSSIE

1. Définition et historique de la diglossie

Le concept de diglossie¹⁵ désigne dans un Etat plurilingue, des rapports de coexistence de deux ou plusieurs langues, de statut inégal. Ces langues, généralement vivent une situation de conflit linguistique : l'une –appelée variété "Haute" –, étant réservée aux usages élevés (situations officielles, religieuses, dans les discours, la poésie,...) : elle est considérée comme plus belle, plus claire, plus appropriée pour exprimer des pensées profondes et des idées scientifiques, l'autre –considérée comme variété "Basse" – réservée aux usages inférieurs (circonstances plus restreintes telles que les conversations entre amis, littérature orale,...).

Le terme diglossie a été donc forgé pour nommer une situation sociolinguistique où deux langues sont bien pratiquées, mais chacune selon des modalités très particulières.

La notion de diglossie (du grec ancien diglottos, signifiant bilingue) est un concept sociolinguistique développé par FERGUSON (1959) pour décrire toute situation dans laquelle deux variétés d'une même langue sont employées dans des domaines complémentaires, l'une de ces variétés étant généralement de statut socialement supérieur à l'autre.

Dans un sens large, la diglossie existe dans toutes les sociétés où l'usage quotidien diffère sensiblement de la norme officielle, il faut que chaque variété soit utilisée de manière systématique : par exemple, une variété est employée dans les domaines formelles, comme l'administration, la religion la poésie, alors que l'autre est réservée à la conversation courante, aux discussions informelles, à la correspondance non officielle. FERGUSSON qualifie ces deux variétés l'une haute et l'autre basse.

Exemple :

Le monde arabe : l'arabe classique et l'arabe dialectal. La variété basse est généralement la langue maternelle, son acquisition se fait par l'usage, donc au sein de la famille. La variété haute s'apprend à l'école.

¹⁵ De di- : préfixe qui suggère, dans ce cas précis, un conflit entre deux entités ; glossa : langue.

Le terme de diglossie a été étendu par FISHMAN (1967) à l'usage complémentaire institutionnalisé de deux langues distinctes dans une communauté donnée. Cette situation de diglossie se caractérise par un certain nombre de traits :

- La fonction : la fonction des deux variétés H et B n'est pas la même, il y a répartition de chacune d'entre elles selon les situations de communication.
- La notion de prestige, on se place ici au niveau de l'attitude des locuteurs qui ont tendance à qualifier H de supérieure de plus belle, de plus logique, de plus apte à exprimer les pensées importantes. Ils affirment aussi qu'ils préfèrent entendre un discours politique dans cette variété. La variété B est considérée comme étant inférieure, incapable d'exprimer un discours littéraire.
- La standardisation constituée par la moyenne des usages des locuteurs, ex : le français standard constitue la norme.
- La stabilité : la situation de diglossie est passagère, soumise à l'évolution. Le rapport entre une langue H et une langue L est ponctuel, éphémère, susceptible d'évolution.

La situation de diglossie se caractérise par la stabilité, elle peut durer plusieurs siècles. S'il y a évolution c'est par l'intermédiaire d'une forme de langue intermédiaire qui ne remet pas en cause véritablement le rapport entre H et L, comme par exemple l'arabe classique et l'arabe dialectal. Le concept de diglossie a été étendu par GUMPERZ (1971) aux sociétés multilingues, dans le sens où celles-ci peuvent utiliser différemment plusieurs codes (langues, dialectes) dans des domaines et des fonctions complémentaires, comme l'Inde, qui a deux langues officielles, hautes : l'hindi et l'anglais en plus des langues régionales.

2. LE REJET DE LA NOTION DE DIGLOSSIE

Martinet utilise plusieurs éléments pour remettre en cause la notion de diglossie. Selon cet auteur, FISHMAN et GUMPERZ adoptent la notion de diglossie pour des raisons sociologiques, pour marquer la distinction bilinguisme individuel versus bilinguisme social. La diglossie implique le bilinguisme communautaire.

Dans cette perspective on ne voit pas ce que la distinction bilinguisme, diglossie apporterait de nouveau par rapport au bilinguisme individuel et bilinguisme social. Martinet rappelle que la hiérarchie entre les langues n'est pas absolue, il n'est pas

toujours possible dans toutes les situations linguistiques de déterminer la hiérarchie. Exemple, le Canada. L'anglais est réservé au domaine économique et technique, le français est réservé au domaine culturel. Ces deux langues sont des langues de prestige bien qu'elles ne soient pas sur un pied d'égalité. Martinet conclue : j'écarte ce terme de diglossie tout simplement parce qu'il suppose qu'il y a deux sortes de bilinguisme :

- Le bilinguisme individuel entre langue de prestige identique
- Le bilinguisme communautaire dans lequel il y a nécessairement une hiérarchie de prestige entre plusieurs langues.

3. LES TENANTS DE LA NOTION

3.1 DEFENSE ET ILLUSTRATION DE LA DIGLOSSIE

La défense de la diglossie se fait selon deux axes principaux :

- La diglossie symbole ou manifestation de l'inégalité.
- La diglossie expression et moyen d'un conflit social.

A partir de la distinction entre variété H et variété L, établie par Ferguson se construit une autre signification celle de la diglossie symbole ou manifestation de l'inégalité. Il s'agit d'inégalité au niveau de l'utilisation des deux langues mais aussi des attitudes et représentations que les locuteurs ont à propos de ces langues. Ces deux aspects sont très importants. Le terme de diglossie permet d'insister sur cette inégalité qui peut être quantitative lorsqu'il s'agit de l'extension d'emploi de ces langues : ainsi la variété H a généralement une zone d'extension plus grande que la variété B. On peut parler d'inégalité qualitative lorsque les langues en présence ont le même statut.

En somme , la notion de diglossie a eu un important écho dans la sociolinguistique naissante avant de subir les critiques des chercheurs travaillant sur les créoles et les bilinguismes hispanique et suisse. Tout d'abord, concernant le premier critère fergusonien, en Suisse alémanique, il n'y a aucune différence de prestige entre les deux variétés concernées : toutes les couches sociales emploient sans exception le dialecte dans leur vie familiale. Ensuite, concernant la stabilité de la situation diglossique, la Grèce, que Ferguson prenait comme l'un de ces exemples, aujourd'hui, la situation est complètement inversée : la variété qui était « basse » le démotiki, est

langue officielle et l'ancienne variété « haute » (katarevoussa) ne sera bientôt qu'une langue morte.

CHAPITRE VI

INTERFERENCES

LINGUISTIQUES

1.L'interférence

L'Algérie est un laboratoire de langues qui s'organise autour de quatre langues présentes sur le marché linguistique. Il se compose essentiellement de l'arabe algérien¹⁶, du berbère et de l'arabe classique ou conventionnel¹⁷. A tout cela s'ajoute la langue française¹⁸. La société algérienne est donc bien une société bilingue dans la mesure où les deux langues, l'arabe et le français, sont constamment utilisées.

Ainsi, l'interférence se réfère à l'interaction de deux processus psycholinguistiques qui fonctionnent habituellement de façon indépendante chez une personne bilingue. C'est une déviation par rapport aux normes des deux langues en contact.

L'interférence, selon Mackey (1976 : 414) se définit comme étant l'utilisation d'éléments d'une langue quand on parle ou écrit une autre langue. C'est une caractéristique du discours et non du code. Elle peut se manifester à tous les niveaux de la langue : phonémique, morphémique, lexical, grammaticale, etc. Elle varie qualitativement et quantitativement de bilingue à bilingue et de temps en temps, elle varie aussi chez un même individu. Cela peut aller de la variation stylistique presque imperceptible au mélange des langues absolument évidentes.

2. Types d'interférence

Il en existe plusieurs types :

2.1 L'interférence phonologique

C'est des erreurs à prononcer certains phonèmes de la langue secondaire à cause de l'influence des phones de la langue maternelle.

2.2 L'interférence morphologique

Selon Chaer (2004 : 123), elle se trouve dans la formation des mots avec l'affixe. Les affixes dans une langue sont utilisés pour former les mots dans une autre langue. L'interférence morphologie est une faute à cause de l'influence des morphèmes de la langue maternelle à la langue seconde.

¹⁶ Qui est lui-même divisé en plusieurs variétés régionales

¹⁷ Pour l'usage de l'officialité

¹⁸ Première langue étrangère du pays

2.3 L'interférence lexicale

Benchehida (1997 : 20) pense qu'il s'agit d'un changement permanent qui affecte le lexique d'une langue, en partie dû à l'importation de termes nouveaux, empruntés à d'autres langues.

2.4 L'interférence grammaticale

Selon Lekova (2010 : 322) correspond au changement des structures et des éléments structuraux dans la langue étrangère.

En somme, l'interférence résulte du contact entre le français et l'arabe (avec ses variétés).

C'est une réalisation particulière de la langue française liée, nous semble-t-il, à l'ensemble des images et des représentations de cette langue et à la dynamique des systèmes linguistiques en présence, dans divers contextes. Cet usage constitue aussi une particularité du français parlé en Algérie.

SEMESTRE II

CHAPITRE I

INTRODUCTION A LA

PSYCHOLINGUISITQUE

1. Introduction a la psycholinguistique

1.1 Définition

La psycholinguistique est l'étude des processus cognitifs mis en œuvre dans le traitement et la production du langage. Fondée dans les années 1950, la psycholinguistique fait appel à de nombreuses disciplines, telles les sciences du langage, la neurologie et la neurobiologie, la psychologie et les sciences cognitives.

2. Concepts clés de la psycholinguistique

1. 2 Langage

C'est la faculté de mettre en œuvre un système de signes linguistiques permettant la communication et l'expression de la pensée, ce qui est privatif des humains. L'acquisition du langage est l'objet de la psycholinguistique.

1.2.2 Neurologie

C'est la discipline médicale clinique qui étudie l'ensemble des maladies du système nerveux, et en particulier du cerveau.

1.2.3 Neurobiologie

C'est la discipline qui étudie le fonctionnement des neurones.

1. 2.4 Neurone

C'est la cellule de base du tissu nerveux, capable de recevoir, d'analyser et de produire des informations.

2.5 Psychologie

L'étude scientifique des faits psychiques, ensemble de manières de penser, de sentir et d'agir qui caractérisent une personne.

1.2.6 Sciences cognitives

Elles regroupent un ensemble de disciplines scientifiques permettant de comprendre les mécanismes de la pensée humaine. C'est l'étude de différents domaines tels que : la perception, l'intelligence, le langage, le raisonnement ou même la conscience.

1.3 Aperçu historique

Le terme « psycholinguistique » apparaît vers 1951 avec la psychologie du langage. Au départ, il s'agit essentiellement des problématiques du développement et de l'apprentissage:

-Piaget (1946) : La formation du symbole chez l'enfant. Il se demande comment l'intelligence se développe. Il n'a pas d'intérêt pour le langage en tant que tel : le langage n'est qu'une des manifestations d'une capacité cognitive plus générale: la fonction sémiotique (signe) ou symbolique. Le langage est (donc) essentiellement un moyen de représentation (interne) et aussi un objet de réflexion : métalinguistique : ce que l'enfant sait à propos du langage.

-L'école soviétique : Vygotsky et Luria : Ils s'intéressent au langage comme instrument de socialisation et comme produit des interactions sociales. Ils étudient la relation entre le langage et la pensée ainsi que le rôle des interactions sociales.

-Skinner (1957) - Verbal Behavior (gros livre de 400 pages). Il rejette tout vocabulaire mental. Tout ce qu'on ne peut pas voir est banni. Tout est construit sur l'observable. Pour lui, le « comportement verbal » s'explique comme les réponses de l'organisme aux stimulations (internes ou externes) et l'histoire de leurs renforcements. La théorie de Skinner a servi de repoussoir, la psycholinguistique s'est construite en opposition à la théorie behavioriste du langage.

La théorie de Skinner était un projet ambitieux, il voulait appliquer les concepts de l'apprentissage par conditionnement pour expliquer un comportement complexe, le langage. C'est un projet de recherche qu'il a fait, un travail théorique qui ne repose sur aucune observation.

-Conditionnement classique : un mécanisme d'apprentissage d'associations. Un stimulus inconditionné (steak) donne lieu à une réponse inconditionnée (salivation). On associe à un stimulus inconditionné, un autre stimulus (clochette), celui-ci devient le stimulus conditionné qui donne lieu à une réponse conditionnée qui est la même que la réponse inconditionnée après apprentissage.

-Conditionnement opérant : un mécanisme de modification du comportement par ses conséquences. Un comportement est renforcé s'il a des conséquences favorables pour l'organisme (renforcements), comme le rat qui reçoit de la nourriture lorsqu'il appuie sur une pédale (la première fois, il appuie accidentellement sur la pédale). Un comportement est évité s'il a des conséquences défavorables pour l'organisme (punitions), comme le rat qui reçoit une décharge lorsqu'il appuie sur une pédale. Pour Skinner, concernant le langage : les comportements verbaux sont des réponses à des stimulations qui s'expliquent par l'histoire des renforcements et punitions que l'individu a rencontré dans des situations de stimulation analogues.

1.4. Naissance de la psycholinguistique

En 1951: Conférence rassemblant psychologues et linguistes a l'Université Cornell - apparition du mot « psycholinguistique ». Il y a une volonté de développer un champ de recherche interdisciplinaire, une influence des travaux de linguistique de N. Chomsky et le développement du cadre général de la psychologie cognitive ainsi que l'abandon graduel du cadre behavioriste.

Linguistique : Description de la structure et des règles d'organisation des langues naturelles.

Psychologie du langage : Les conduites ou comportements langagiers, étudiés dans le cadre du fonctionnement global de l'individu.

Psycholinguistique : Une sorte d'hybride, sa problématique est celle de la psychologie du langage, mais bon nombre de ses outils théoriques et méthodologiques sont issus de la linguistique...

1.5 Domaines d'étude

La psycholinguistique est une branche toute jeune qui date des années 70 (trente ans). En cela c'est une science nouvelle. Elle étudie les processus cognitifs mis en œuvre dans le traitement et la production du langage. C'est une pratique interdisciplinaire par nature. Elle est étudiée tant par les domaines de la psychologie, des sciences cognitives, que par ceux de la linguistique.

Son sujet est de mieux appréhender, lors d'un accompagnement thérapeutique, les pathologies neurologiques qui affectent les capacités linguistiques, telles que les aphasies ; la dyslexie, les dyspraxies...etc.

Elle se penche aussi, et par ailleurs sur ce que l'on appelle les ALS (Analyse des Logiques Subjectives). En effet, les mécanismes de productions de langage sont tellement complexes et rapide qu'il est parfois nécessaire de s'intéresser à tout ce qui est en amont de cette production qu'il s'agisse de :

La phonétique et la phonologie qui s'intéressent à l'étude des sons de la parole.

Autrement dit, comment le cerveau fait-il pour produire et comprendre ces sons ?

- La morphologie ;
- La syntaxe ;
- La sémantique ;
- La pragmatique.

Elle est composée des domaines suivants :

- L'acquisition du langage: Phonologie, Lexique, Syntaxe, Développement métalinguistique: le langage comme objet de réflexion
- Les mécanismes de traitement du langage: compréhension et production; la reconnaissance/ la production des sons de la parole, la reconnaissance/ la production des mots parles, l'analyse/ la construction des phrases, la compréhension de textes/ la planification et l'organisation du discours.
- Les troubles du langage: Troubles liés à des lésions du cerveau, Troubles du développement, Troubles du vieillissement
- Cerveau et langage : Les bases neuro-anatomiques et neurophysiologiques du fonctionnement, les déterminants génétiques du langage.
- Langage et pensée : Est-ce qu'il y a une vie (mentale) sans le langage? Est-ce que le langage détermine notre vision du monde ?
- Le langage dans ses différentes modalités : la lecture et la production écrite, les langues visuelles des communautés sourdes.
- Le multilinguisme
- Psycholinguistique appliquée : Apprentissage, traduction, enseignement.

1. 6 Théories

Un des psycholinguistes les plus connus est Noam Chomsky. Chomsky pense que les humains ont une grammaire universelle innée. Cette grammaire universelle contiendrait les règles grammaticales permettant de parler toutes les langues. C'est un point de vue récusé notamment par le courant du connexionnisme.

La faculté de l'homme à communiquer nécessite de nombreuses tâches intellectuelles qui s'exécutent très rapidement (l'espace de quelques centaines de millisecondes). Leurs variétés et leurs complexités reposent sur des processus cognitifs qui sont la plupart du temps inconscients et de ce fait difficilement définissables. Leur observation ne peut donc s'opérer qu'indirectement, ainsi la connaissance en psycholinguistique est essentiellement empirique.

CHAPITRE II HISTORIQUE DE LA DISCIPLINE

1. Aperçu historique des problématiques sur l'acquisition du langage

1.1 Skinner et le développement du langage (1957)

Pour Skinner, il n'y a pas de raison que le comportement verbal soit fondamentalement différent des autres comportements : c'est-à-dire, il dépend de l'association de stimulus-réponse qui, selon lui, est la base de tout comportement langagier (interne-externe). Le comportement langagier selon Skinner est le résultat de trois événements : stimulation (interne/externe), un comportement ou une réponse, un renforcement (répétition ou punition).

Dans son ouvrage sur le langage, Skinner s'est influencé par les travaux cliniques du conditionnement de Pavlov. Il fonde alors la théorie dite le béhaviorisme (comportementalisme) qui rejette toute réflexion mentale pour la production langagière. Le vocabulaire mental est banni puisque tout ce qui n'est pas visible n'existe pas, l'intelligence n'existe pas tout ce qui passe dans le cerveau (la boîte noire) n'a pas d'importance. Cette théorie réductrice a fortement influencé les manuels scolaires durant des décennies et a servi de modèle à plusieurs approches didactiques à l'instar de la méthodologie structurale-globale audio-visuelle et l'approche par objectifs. La psycholinguistique est venue en réaction au béhaviorisme skinnerien.

1.1.1- Conditionnement classique de Pavlov

Pavlov effectue une étude sur un chien qui le conduit à déduire un mécanisme d'apprentissage par association de (stimulus-réponse).

- Un stimulus inconditionné (steak) donne lieu à une réponse inconditionnée (salivation).
- On associe à un stimulus inconditionné, un autre stimulus (clochette), celui-ci devient le stimulus conditionné qui donne lieu à une réponse conditionnée qui est la même que la réponse inconditionnée après apprentissage.

1.1.2- Conditionnement de Skinner (modification du comportement)

Un mécanisme de modification du comportement par ses conséquences. Un comportement est renforcé s'il a des conséquences favorables pour l'organisme

(renforcements par répétition), comme le rat qui reçoit de la nourriture lorsqu'il appuie sur une pédale (la première fois, il appuie accidentellement sur la pédale). Un comportement est évité s'il a des conséquences défavorables pour l'organisme, il sera modifié (punitions), comme le rat qui reçoit une décharge lorsqu'il appuie sur une pédale.

Skinner, il va appliquer cette expérimentation dans l'acquisition du langage. L'acquisition d'un exercice de grammaire par exemple est un comportement langagier qui est lui même une réponse à des stimulations. Chaque comportement verbal est modifié par renforcements et punitions que l'individu a rencontré dans des situations de stimulation analogues (en classe). Pour Skinner apprendre c'est produire des réponses déterminées et adéquates dans une situation spécifique.

Les méthodes audio orale et audio-orale-structurales globales sont fortement inspirées de la théorie behavioriste pour l'apprentissage d'une langue seconde, elles ont mis au point des exercices structuraux, leur principe est de fixer une structure syntagme inconnues, l'exercice ne fait pas appel à la réflexion, conduit sans temps mort et exige une forte concentration de l'élève sur une batterie de structures stéréotypées pour apprendre la règle de grammaire

1.2 Chomsky et la naissance de la psycholinguistique et déclin du behaviorisme

1.2.1 Chomsky et l'acquisition du langage (1967) (la grammaire générative)

L'homme se distingue de l'animal par la faculté à communiquer en utilisant le langage bien différent de celui de l'animal celui-ci limité. Le langage humain est le support de la pensée est un moyen d'expression affective, et esthétique, ludique, (Christian Nique, 1974 : 8). À cet effet, Chomsky (1967) pense que « *le langage humain, dans son utilisation normale, n'est pas soumis au contrôle de stimuli externes ou d'états internes identifiables de façon indépendante* ». C'est à dire, le langage n'est pas un simple réflexe, instinctif ou conditionné, et ne répond pas seulement à des sensations de douleur, de faim, de joie. Il ne dépasse pas à la seule communication, il est lié à

nombreuses tâches intellectuelles exclusivement humaines contrairement à ce que admet la théorie béhavioriste le langage est un processus cognitif. Pour Chomsky que si le langage est inné cela dit que les langues quoiqu'elles possèdent des lois particulières, elles obéissent aussi des lois communes, universelles qu'il appelle « *les universaux du langage* ». Pour lui, les humains ont une grammaire universelle innée. Cette grammaire universelle contiendrait les règles grammaticales permettant de parler toutes les langues. Il constate que l'individu qui connaît une langue est capable de produire et de comprendre des phrases qu'il n'a jamais émises ou entendues auparavant. il n'y a pas de langues pauvres et de langues riches. Quelque soit son origine chinoise, française, africaine, en quelques années, l'enfant apprend sa langue maternelle. Ainsi, l'enfant connaît la plupart des structures de sa langue vers l'âge de 5 à 6 ans non pas par le principe de répétition.

La grammaire générative, à la différence de la grammaire habituelle qui prend en charge l'ensemble des règles grammaticales, elle présente une machine qui permet de générer des phrases sous forme de schémas, le locuteur peut générer un nombre infini de phrases. Elle vise la créativité de l'individu.

Exemple : A partir de la phrase suivante générée une extension grammaticale du sujet en gardant le même sens.

- a) l'apprenant suit le cours attentivement
- b) l'apprenant dont l'ami est malade suit le cours attentivement
- c) l'apprenant dont le frère est surdoué suit le cours attentivement

Selon Chomsky¹⁹ , Le langage c'est du vocabulaire, il est lié à une certaine organisation de l'énoncé. Apprendre le langage consiste pour l'enfant à intérioriser les règles du mécanisme de la langue, cela ne vaut pas dire que lorsqu'il parle, il utilise de façon parfaite ces règles. Ici selon Chomsky apparaissent les notions de compétence et de performance qui décrivent la différence du comportement langagier. La distinction entre compétence et performance est pareille à la dichotomie saussurienne entre langue et parole. La

¹⁹ linguiste américain né 1928)

compétence est générale commune alors que la performance est plutôt attachée à la psychologie de l'individu. La compétence se définit comme « la connaissance que le locuteur auditeur a de la grammaire de sa langue » (1965) et la « performance comme l'utilisation réelle dans des situations concrètes de la compétence ». Si la compétence est la même pour tout le monde, la performance, ou la mise en marche de ce mécanisme, varie d'un sujet à l'autre. La performance pourrait dépendre des facteurs tels l'attention, la fatigue, l'émotivité, mais aussi de la situation socioculturelle du locuteur. Ainsi, la performance d'un berger dans la montagne n'est pas celle d'un professeur dans une faculté quant au vocabulaire choisi, le respect excessif, le relâchement dans le discours, ... elle est étroitement liée à la sociologie, la psychologie, la psychiatrie. Étudier la compétence revient alors à étudier les règles de grammaire explicites.

Quant à Piaget (1947/1976) ne s'intéresse pas au langage en tant que tel. Il se demande comment l'intelligence de l'enfant se développe ? et considère que le langage n'est qu'une manifestation d'une capacité cognitive plus générale, Piaget considère que le développement du langage comme un phénomène relatif à l'évolution de la pensée, Il restreint le développement du langage dans le développement psychologique, il met l'accent dans sa théorie non du langage en tant que tel mais surtout sur la symbolique du langage, Piaget pense que ce sont les actions du sujets qui permettent le développement des opérations de la pensée, Le rôle du langage est d'étendre de généraliser et rendre les opérations plus mobiles, Le langage est une modification nécessaire, mais non suffisante au développement de la pensée. la fonction symbolique – ou sémiotique – que Piaget considère comme une fonction supralangagière et générique, elle permet progressivement au sujet de différencier les signifiants des signifiés et, plus tard, d'accéder à la pensée conceptuelle. Pour Piaget, l'acquisition du langage remplit des fonctions symboliques chez l'enfant : comme le jeu symbolique, l'imitation déferée, l'image mentale ; le concept clé du développement psychologique selon Piaget est donc l'imitation. Piaget (1976 : 286-287) « qui dit représentation dit par conséquent réunion d'un signifiant permettant l'évocation d'un signifié fourni par la pensée. L'institution collective du langage est à cet égard le facteur principal de formation et de socialisation des représentations ». Piaget montre donc bien comment apparaissent les signes à travers

le signifiant et le signifié. L'accès à cette dualité signifiant- signifié est rendu possible par l'imitation, qui permet à l'enfant d'élaborer les images mentales au moyen de l'action et de l'accommodation. L'imitation progressivement différée permet l'évocation de réalités absentes de plus en plus raffinées. Deux principes de base sont fondamentaux dans l'acquisition du langage ainsi que sur le développement psychologique de l'enfant :

-Les relations vont clairement dans le sens de la pensée vers le langage, du général au spécifique ; les relations vont clairement dans le sens de la pensée vers le langage, du général au spécifique ;

-de la même manière, le sens du développement va de l'individuel à la même manière, le sens du développement va de l'individuel au social. Le développement individuel au social. Le développement individuel serait même une condition préalable au développement des interactions sociales. Individuelles serait même une condition préalable au développement des interactions sociales.

Piaget a décrit, dans un premier temps, les différentes étapes de l'utilisation du langage. Piaget a décrit, dans un premier temps, les différentes étapes de l'utilisation du langage.

Le langage serait donc d'abord égocentrique (répétitions écholaliques, monologues, monologues collectifs) et aurait essentiellement une fonction émotionnelle et expressive, qui deviendrait peu à peu socialisée. Le langage socialisé apparaîtrait ensuite. Grâce à ce dernier, l'enfant tient compte du contexte et vise à transmettre des informations précises. Plus tard, Piaget a théorisé l'acquisition du langage au sein même du concept de représentation et de fonction symbolique dont il a été question avant. Les signifiés constituent le domaine opératif et le sujet est capable de les construire au moyen de ses instruments opératoires. Pour ce qui est des signifiants, on peut distinguer trois niveaux. On retrouve le niveau élémentaire, la notion d'indices perceptifs. « L'indice n'est pas une copie fidèle de l'objet, c'est la figuration de l'un de ses états à l'intérieur du sujet » (Bronckart et Ventourasses états à l'intérieur du sujet » (Bronckart et Ventouras--Spycher, 1979 : 8) et Spycher, 1979 : 8).

CHAPITRE III

LES GRANDS COURANTS

DE LA DISCIPLINE

1. Les nouveaux courants de recherche en psycholinguistique

Une fois qu'elle a pu acquérir une autonomie en tant que discipline à part entière et qu'elle s'est détachée de l'héritage du courant behavioriste, la psycholinguistique s'est engagée sur une nouvelle voie de recherche : celle-ci est illustrée par les divers courants de recherche qui ont pu donner un nouveau souffle à la discipline.

On peut même parler d'une « révolution cognitive car « [C] » est à partir de ce moment qu'on a vu apparaître des modèles intégrés des processus cognitifs mis en jeu dans le décodage et l'encodage du langage. Au cours de ces années, des travaux en neurolinguistique ainsi que des modélisations informatiques se sont greffés aux travaux de nature plus spécifiquement psycholinguistique » (Labelle, Marie, 2001, Trente ans de psycholinguistique, Erudit, vol 30 n°1)

1.1 La neuropsychologie cognitive : une nouvelle voie de recherche

Aussi récente que la psycholinguistique, son émergence remontant aux années 1970, la neuropsychologie cognitive a pour mission de s'intéresser de manière particulière aux fonctions des aires de Broca et de Wernicke en menant des observations sur des patients dont différentes zones du cerveau sont endommagées et qui ont développé des troubles du langage spécifiques ; c'est à Fodor et à sa notion de « double dissociation » que l'on doit bien ces résultats confirmant la responsabilité séparée de chaque zone du cerveau dans le traitement du langage.

Par ailleurs le grand apport de la neuropsychologie cognitive réside dans le fait d'avoir eu recours aux techniques d'imagerie telles que la tomographie par émission de positrons (TEP) ou la magnéto-encéphalographie (MEG) fonctionnelle qui ont permis de comprendre et de savoir avec précision la responsabilité de chaque zone du cerveau dans le traitement d'une tâche langagière et cela en temps réel.

1.2 La théorie de la modularité

Ce courant ou plus précisément cette théorie initiée par Fodor, postule qu'il y a au niveau du cerveau non pas une seule zone mais plusieurs zones, chacune responsable du traitement d'une activité ou d'une tâche langagière : traitement lexical, sémantique, phonologique et syntaxique : le modèle mis en exergue dans les travaux de Levelt (1989)

s'applique au domaine de la production du langage et désignent un traitement du langage en forme de « cascade ».

D'autres recherches menés par Damasio (1996) confirment ce traitement sériel ou en « cascade » du langage ; l'auteur se réfère au « cas de patients n'ayant aucune difficulté à nommer les parties du corps, mais incapables de donner le nom d'outils ou d'ustensiles. Ces patients ont des lésions dans la partie postérieure du lobe temporal inférieur, des troubles avec d'autres classes conceptuelles étant liés à des dommages dans d'autres régions, ce qui montre que les informations lexicales sont regroupées par classes conceptuelles dans le cerveau. » (Labelle, op.cit. :157)

Levelt (1998) a pu enregistrer la durée (de l'ordre de 100 à 150 millisecondes) d'une « dénomination d'un dessin, depuis le lobe occipital jusqu'au lobe frontal, en passant par le lobe pariétal et le lobe temporal. » (Marie Labelle : 158)

1.3 Le connexionnisme

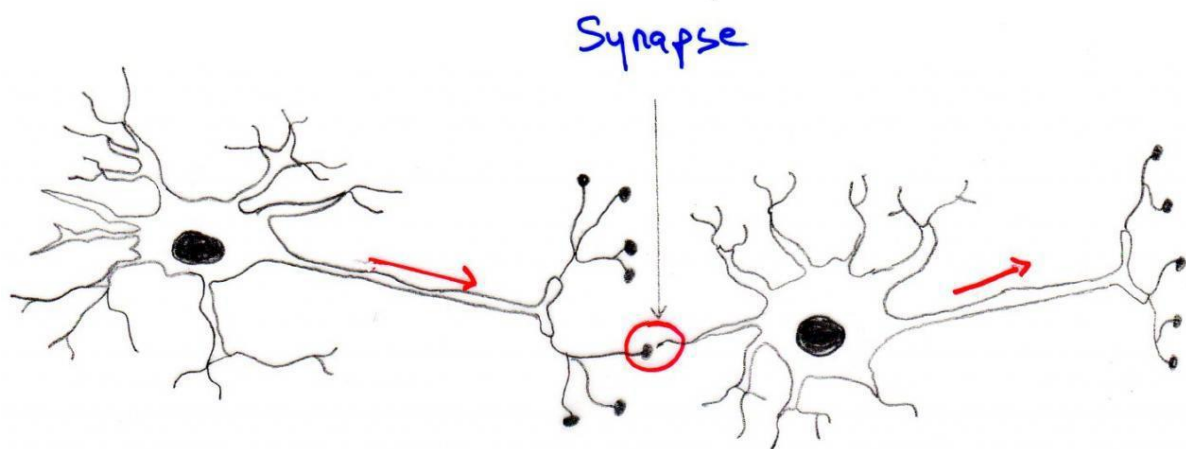
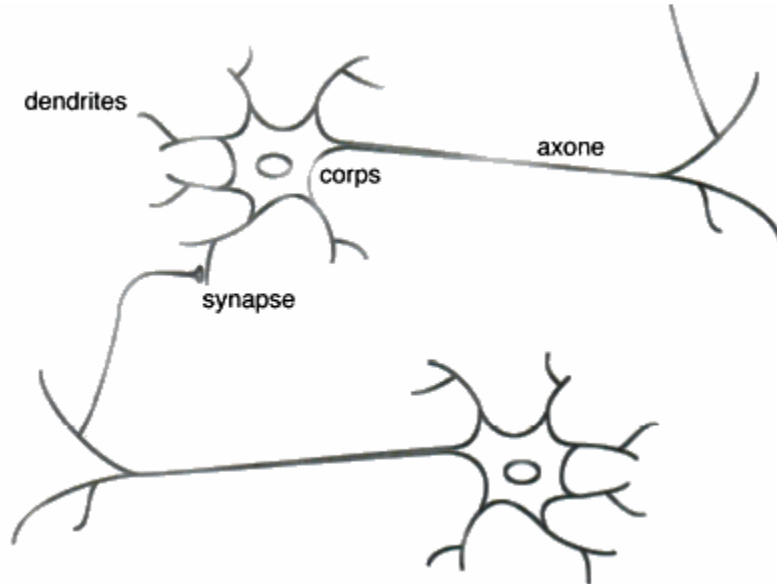
Issu de la psychologie, le connexionnisme constitue le grand courant des années 1970 opposé à l'autre grand courant qu'est la modularité ; les deux sont dans une éternelle rivalité concernant la question du traitement du langage (surtout celle de la production du langage).

Les connexionnistes soutiennent l'idée que le langage ou information langagière traverserait sous forme de signal électrique un réseau composé de neurones où elle subirait un traitement non pas « séquentiel » comme dans le cas de la théorie modulaire, mais plutôt global ; d'où le qualificatif de « circulaire » qui s'applique à ce type de traitement. Les dessins suivants illustrent bien la structure d'un neurone, la connexion entre deux neurones ainsi que le trajet du signal nerveux qui les parcourent (les images ici sont fournies par Google images):

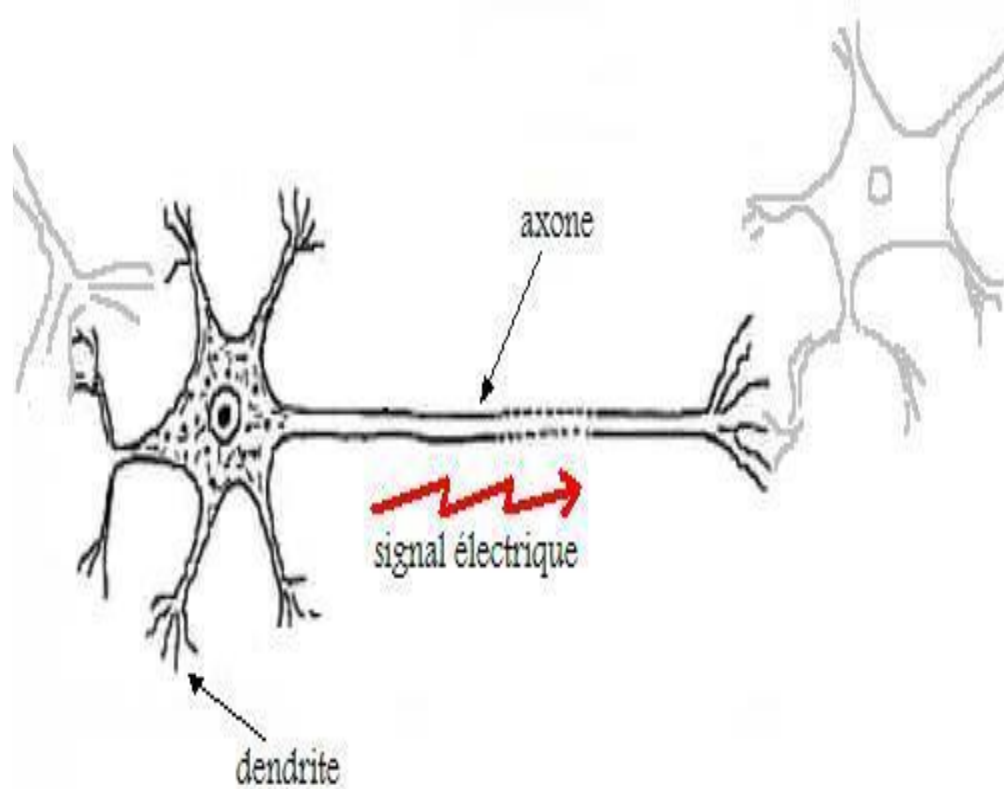
Critiqué notamment par Fodor, ce courant demeure d'une grande influence sur la conception moderne que l'on se fait du traitement du langage.

Conclusion

Que l'on parle de modularité ou de connexionnisme, le mérite de la psycholinguistique est d'avoir réussi cette originalité de nous fournir une vue assez claire et éclairante sur comment se traite le langage au niveau du cerveau



Connexion entre deux neurones



CHAPITRE IV
PHENOMENE DE «
L'ACCES AU LEXIQUE »,
RAPPORTS ENTRE
LANGAGE ET MEMOIRE

1. Phénomène de l'accès au lexique chez le locuteur

L'accès au lexique ou production de la parole constitue un axe majeur sur lequel se sont penchés les psycholinguistes afin d'élucider les différents mécanismes qui y sont impliqués.

On a déjà vu dans le cadre de la théorie modulariste que lexique mental chez un individu est organisé sous forme de classes conceptuelle ; à ce propos, Ludovic Ferrand pose les questions suivantes

« Comment le locuteur a-t-il accès aux mots quand il parle ?

Comment choisit-il le mot désiré au sein d'un lexique mental en comprenant plusieurs milliers?

Comment fait-il pour passer d'un concept à la production d'un mot correspondant? » (cf. Ferrand, Ludovic, « Accès au lexique et production de la parole : un survol », Année psychologique numéro 2 : 1994)

La première réponse que nous pouvons apporter à ces questionnements est que l'accès au lexique est un phénomène dont la réalisation obéirait à un enchaînement d'étapes (nous fournirons ci- après de manière plus ou moins détaillée ces étapes) ce qui lui éviterait de tomber dans l'erreur en choisissant le mot adéquat.

Selon Levelt un adulte quelque soit sa langue posséderait approximativement soixante mille mots ;

Pour d'autres à l'image d'Olfield cette estimation s'élèverait à soixante-quinze mille mots.

1.1 Les trois étapes de l'accès au lexique

-Processus de « conceptualisation »

C'est le premier processus impliqué dans la production de la parole et qui peut se définir comme la préparation du concept qui, faut-il le savoir, n'existerait qu'au stade d'élément mental.

-Processus de « formulation » correspond à la préparation des « mots appropriés aux concepts à exprimer [et qui] sont récupérés (sélectionnés) dans le lexique mental (accès au lexique) : une représentation de la structure syntaxique de l'expression est générée

(encodage syntaxique) et la structure phonologique correspondant à cette expression est déterminée (encodage phonologique) » (ibid., p 279)

-Processus d'« articulation » correspond à la production effective du mot (de la parole).

Si l'on voulait simplifier les étapes citées ci-dessus, nous pourrions décrire la sélection lexicale comme étant un phénomène se composant de deux étapes principales - « Encodage lexicale-sémantique » se définissant comme le choix du mot approprié sous forme de concept mental.

« Encodage phonologique », étape qui consiste à former la composante sonore (audible) du mot sélectionné aussi bien qu'une composition des phonèmes entrant dans la formation du mot qui sera produit.

Il est à signaler par ailleurs que cette théorie de l'accès au lexique par étapes a été rendue valide par plusieurs vérifications expérimentales, nous en citerons une, à nos yeux la plus pertinente, celle relative à la production d'erreurs lors de la production de la parole.

« Erreurs normales de production de la parole »

Cité par Ferrand, Fromkin (1973) désigne deux catégories d'erreurs produites lorsqu'un individu sain parle :

une première catégorie renvoie au fait qu'il existe une similitude sémantique entre le mot employé par erreur et le mot adéquat qui aurait dû être employé ;

une seconde catégorie d'erreurs est par contre due à une similitude d'ordre phonologique entre le mot erroné et le mot adéquat.

Les deux étapes illustrent bien « [c]ette distinction entre erreurs purement sémantiques et erreurs purement phonologiques s'accorde avec l'idée de deux étapes (indépendantes) impliquées dans l'accès au lexique. » (Ibid., p 299)

L'idée exposée ici s'inscrit et conforte l'hypothèse centrale de la modularité fodorienne.

1.2 Les rapports entre Langage et mémoire

Il est nécessaire de rappeler l'influence des modèles linguistiques notamment ceux de Chomsky et qui ont fourni des explications peu convaincantes ou insuffisantes du moins du point de vue de l'objet de départ que s'est fixé la psycholinguistique.

Une chose est sûre, la psycholinguistique se devait en quelque sorte de changer d'orientation et pouvoir par conséquent embrasser tous les aspects du langage chez un sujet.

-Le concept d'« intégration sémantique »

Le langage produit sous forme de parole ne doit pas seulement se résumer à une histoire de « compétence » et de « performance » tel que le voulait Chomsky mais il faudrait rapporter celui-ci à un sujet parlant , un homo communicans ; selon Bransford et Franck (1971) cités par D.Brouillet (Langage et mémoire, 1982) le concept d' intégration sémantique se compose deux étapes l'une appelée « intégration » où il s'agit pour un sujet de construire du sens à partir de sens préalablement acquis dans des expériences passées ; l'autre étape à savoir la « flexion » pourrait se résumer à l'idée que toute construction du sens n'est en aucun cas rigide mais obéit à la loi du contexte ; ce qui nous fait dire que le sens des énoncés se construit dans le contexte qui est un mélange de verbal et de non-verbal.

Il est également important d'insister sur le fait que la fonction de la mémoire d'un sujet dans sa relation avec le langage doit être comprise comme une aptitude au sens neurobiologique du terme d'emmagasiner des informations langagières de manière partielle où celle-ci subissent un traitement particulier sous forme de rangement en plusieurs classes conceptuelles ; les mêmes informations sont aussi emmagasinées de manière globale car « la personne qui reçoit une information ne va pas rester inactive à son égard et qu'elle va la mettre en relation avec ce qu'elle connaît déjà » (ibid, p 54) Selon ces mêmes auteurs, toutes les informations verbales acquises et celles que le sujet s'apprête à acquérir sont mises en relation les unes avec les autres : anciennes et nouvelles informations entreraient donc dans un rapport de complémentarité et mieux encore les anciennes informations faciliteraient l'acquisition et la mémorisation des informations nouvelles.

-Le concept de « mémoire enrichie »

Selon Bransford et Franck le sujet ne retient que les informations jugées essentielles, cela évoque déjà pour nous l'idée que la mémoire procède par sélection des informations jugées en fonction de leur degré d'importance.

Néanmoins ce travail de sélection dépendrait en grande partie du vécu et de l' «histoire » du sujet en tant qu'être psycho-social et de ce fait « chacun découpe la réalité selon ses propres besoins, ses attitudes, ses attentes, son environnement social et culturel, et que l'on a affaire à des contenus plurivoques (l'univocité n'est pas exclue à l'intérieur d'un groupe social donné) » (Brouillet.D, op.cit., 55).

« Contexte » ou « communauté de valeurs » ?

Si la capacité de mémorisation des informations dépend, comme on l'a déjà vu, des facultés et des aptitudes individuelles propres à chaque sujet mais aussi des facultés communes dans le cas où il s'agit de sujets appartenant à la même communauté et porteurs d'une même culture, elle-même également dépendante en majeure partie du contexte social (toujours en évolution) où viennent se mélanger à la fois croyances, mythes populaires, pratique religieuse, savoirs et savoir-faire ;ces éléments, étant de l'ordre du transmissible, affectent chaque sujet de la communauté de manière différente. Le rôle du contexte serait, selon les termes de Brouillet, de structurer l'information nouvellement acquise, car il ne faut pas négliger les conditions dans lesquelles se produit l'acquisition d'une information nouvelle chez un sujet.

CHAPITRE V

LES REPRESENTATIONS

MENTALES

1. Généralités sur le phénomène des représentations mentales

Le phénomène des représentations mentales a fait l'objet d'études aussi riches que variées appartenant à des domaines de spécialités différents : leurs études ont eu lieu aussi bien dans le domaine des Sciences de l'information et de la communication que dans celui la neuropsychologie cognitive ; il nous faut noter par ailleurs le peu d'étanchéité existant entre les deux domaines portant sur la même question.

Dans le domaine des sciences humaines et sociales, beaucoup d'études ont axé leur attention sur le phénomène des représentations mentales dans ses rapports avec les médias : la télévision, étant un media central bien que cédant la place à l'autre média qu'est internet, étudié à travers le phénomène de la violence (jeux vidéos) ou internet (jeux en ligne ?).

Les spécialistes ont tenté de répondre à plusieurs interrogations ; il leur fallait montrer comment de tels médias pouvaient influencer et/ ou modifier les représentations mentales chez leurs usagers.

Parallèlement à ces recherches, les représentations mentales ont éveillé un intérêt particulier chez les spécialistes de la neuropsychologie cognitive les menant à effectuer une série d'expérimentations dans le but d'illustrer les interférences entre ce phénomène et celui de l'activité cognitive.

2. Représentations mentales et phénomène de la perception : quels liens ?

Le concept de représentations mentales a été questionné et analysé par les philosophes de l'Antiquité notamment par les présocratiques et renvoyait au phénomène de perception du réel (le monde matériel extérieur au sujet) en réalité(s) (correspondant à l'intériorisation du monde matériel propre à chaque sujet).

Selon Brunshwig (1996) « *le monde est un livre qui n'est lisible que par ceux qui en connaissent le code. Connaître, c'est comprendre, c'est rassembler et organiser l'expérience selon les structures qui sont celles d'une réalité prédonnée* » (cité par

Meyer.C, Les représentations mentales. Entre « res » et « flatus vocis », Communication vol. 21/1 | 2001)

La culture détermine également les représentations mentales et les divise en deux catégories :

a- une catégorie de représentations mentales « individuelles ou intrapsychiques correspondant « à un acte de pensée par lequel le sujet se rapporte à un objet qui peut être une personne, une chose, un événement extérieur ou intérieur, une idée ». (Meyer.C, ibid)

b- une autre catégorie de représentations mentales dites « collectives » en ce sens que les membres d'une culture donnée partagent un ensemble indéfini de représentations mentales qui sont le produit des perceptions du réel.

3. Représentations mentales, communication et intentionnalité

Pour mieux comprendre le phénomène des représentations mentales, il faudrait le placer dans le cadre bien précis de la communication ; celle-ci peut être définie comme un activité purement cognitive animée par une intentionnalité propre à tout sujet utilisant le langage (on parle souvent du fameux projet de parole dans les sciences du langage) ; ce qui nous fait parvenir à l'idée que les représentations mentales résulteraient bien d'une activité cognitive entre un émetteur et un récepteur qui se partageraient au minimum un certain nombre de savoirs et croyances .

4.Représentations mentales : images mentales et concept

Parler d'images mentales ou de concept c'est selon C. Meyer nier l'idée que «l'image mentale a été considérée comme simple prolongement de la perception ». Idée qui a également été remise en cause aussi bien par J.B Watson que par Piaget.

Venons-en maintenant à la définition des images mentales : celles-ci se définissent par rapport à leur double fonction :

- 1- des images mentales « référentielles » dont la fonction est de reconstruire (ou reconfigurer) les objets ayant une existence matérielle dans un environnement donné ;
- 2- des images mentales « élaboratrices » dont la fonction est de « mettre en relation » ces images reconstruites.

En ce qui concerne le « concept », celui-ci peut être défini comme toute construction abstraite d'un objet tout aussi abstrait ou qui renvoie, selon les cognitivistes, à « une représentation générale et abstraite d'un objet ou d'une classe d'objets, ayant des propriétés qualitatives communes (forme, couleur, taille) ou des propriétés fonctionnelles communes (les chiens). C'est un objet logique stable, caractérisé d'un double point de vue en compréhension (l'ensemble des caractères qui le définit) et en extension (l'ensemble des objets auxquels le concept s'étend). » (Meyer.C, idem)

CHAPITRE VI

LES TROUBLES DU

LANGAGE

1. Les troubles du langage

Ce sont des dysfonctionnements dans le décodage (compréhension) et/ou dans l'encodage (production) du langage. Dans ce qui va suivre, nous allons nous intéresser, en premier lieu, aux troubles du langage oral et, en second lieu, aux troubles du langage écrit.

1.1 Les troubles du langage oral

Les troubles du langage oral sont le bégaiement et la dysphasie.

-Le bégaiement est un trouble « (...) de l'expression verbale affectant le rythme de la parole (...). Il s'inscrit donc dans le cadre d'une pathologie de la communication. Les accidents qu'il entraîne dans le déroulement de la parole sont très variables d'un sujet à l'autre : répétitions de syllabes, prolongements de sons, blocages, spasmes respiratoires (...) et [contractions involontaires] de la face et du cou » (2011 : 27)

Les causes pouvant être à l'origine du bégaiement sont les suivantes :

- la cause physiologique : une malformation ou un dysfonctionnement d'un organe (ou plus) de l'appareil phonatoire peut entraver la fluidité verbale ;
- la cause génétique : une étude menée en 2011 par Dennis Drayna et Changsoo Kang, qui sont des généticiens de grand renom, a révélé qu'une mutation génétique au niveau du chromosome 12 était à l'origine du bégaiement ;
- la cause psychologique : la peur, l'anxiété, la nervosité, l'hyperémotivité, etc. immobilisent les muscles laryngés et provoquent des disfluences verbales.

Les prises en charge thérapeutiques du bégaiement

Avant de déterminer en quoi consistent les prises en charge thérapeutiques du bégaiement, précisons, d'abord, que les thérapeutes du langage sont les orthophonistes et les psychologues.

Les orthophonistes disposent d'un large éventail d'exercices destinés au traitement du bégaiement. Ces derniers ont trait à l'articulation, au rythme et au débit de la parole, à la respiration et à la posture. Il est à noter qu'« un entraînement régulier est nécessaire pour favoriser le passage d'un geste volontaire à un geste automatisé comme le requiert la parole spontanée. Très souvent les exercices sont rapidement bien réalisés

en séance (...), [mais] s'avèrent plus difficiles à utiliser dans la vie quotidienne, d'où l'importance de la motivation du patient »¹⁸.

Les psychologues interviennent dans la prise en charge thérapeutique des conséquences psychologiques du bégaiement : la frustration, la perte de l'estime de soi, l'isolement social, etc., car, « *pour sortir du bégaiement, il est important que le patient modifie le regard qu'il porte sur son trouble et sur lui-même* » (2027 : 7). Les psychologues interviennent de surcroît dans le traitement du bégaiement quand celui-ci n'est pas d'origine physiologique. Leur rôle est alors de proposer à leurs patients des exercices relatifs

-La dysphasie

La dysphasie est

« (...) un déficit grave et durable du développement de la production et (...) de la compréhension de la parole (...), en l'absence d'autres dyscapacités susceptibles de rendre compte de ces difficultés, telles que la surdité, la déficience mentale, (...) des troubles graves de la communication comme l'autisme ou une situation de privation sociale aigüe » (2016 :12)

La dysphasie est due à une anomalie cérébrale congénitale. Le cerveau des personnes dysphasiques se caractérise par un surdéveloppement de l'hémisphère droit par rapport à l'hémisphère gauche. De ce fait, les informations qui leur parviennent (dont les informations langagières) ne sont pas traitées de manière séquentielle (ce type de traitement est inhérent à l'hémisphère gauche), elles sont plutôt traitées de manière synthétique (ce type de traitement est inhérent à l'hémisphère droit). Or, « (...) quel que soit le domaine

La dysphasie, rappelons-le, est un grave trouble du langage. Par conséquent, les sujets qui en sont atteints doivent impérativement bénéficier de prises en charge thérapeutiques intensives. Juste après la pose du diagnostic, ils devront suivre, deux à trois fois par semaine, des séances de rééducation orthophonique au cours desquelles l'orthophoniste leur fera faire notamment des exercices de discrimination auditive. Par

ailleurs, si des troubles émotionnels consécutifs à la dysphasie sont présents chez un patient, une prise en charge psychologique lui sera nécessaire.

1.2 Les troubles du langage écrit

Les troubles du langage écrit sont la dyslexie et la dysgraphie.

-La dyslexie

La dyslexie est « (...) un désordre manifesté par une difficulté sévère dans l'apprentissage de la lecture en dépit d'une intelligence normale, d'un enseignement conventionnel et d'opportunités socioculturelles adéquates » (2017 : 45) .

La dyslexie peut être due à l'une de ces causes :

-la cause génétique : en 2005, une étude conduite par Franck Ramus, qui est un chargé de recherches au CNRS (centre national de la recherche scientifique), a révélé que des altérations génétiques au niveau des chromosomes 1, 2, 3, 6, 15 et 18 étaient à l'origine de la dyslexie ;

-la cause visuelle : des troubles visuo-attentionnels ne permettent pas à bon nombre de personnes dyslexiques de faire (2015 :78)

« (...) un traitement global de la forme orthographique des mots écrits : une réduction de la fenêtre attentionnelle à 2-3 lettres limite (...) les possibilités de mettre en mémoire l'essentiel des formes orthographiques et, par conséquent, de développer un lexique mental suffisamment performant pour [identifier aisément les] mots (...) »

Les orthophonistes évaluent les capacités de lecture des sujets dyslexiques pour déterminer où se situent leurs lacunes et pouvoir établir un plan de prise en charge thérapeutique adéquat à chacun d'entre eux. Pour enseigner la lecture aux personnes dyslexiques, les orthophonistes se basent sur des activités ludiques, du fait qu'elles suscitent l'intérêt de pratiquement tous les apprenants (malades ou non malades, jeunes ou moins jeunes), qu'elles stimulent leur motivation et qu'elles rendent l'apprentissage moins astreignant. En outre, les sujets atteints de dyslexie sont souvent suivis par des

psychologues qui prennent en charge les dysfonctionnements affectifs pouvant être engendrés par ce trouble.

- La dysgraphie

La dysgraphie est « (...) un trouble persistant de la réalisation du geste graphique, affectant la forme de l'écriture, mais aussi sa rapidité d'exécution » (2015 : 56)

La dysgraphie est causée par des troubles de la motricité, c'est-à-dire par des troubles relatifs aux fonctions nerveuses et musculaires permettant au corps de se mouvoir. Lorsqu'un sujet dysgraphique écrit, ces troubles se manifestent comme suit : vacillement du corps vers la droite (si le sujet scripteur est droitier) ou vers la gauche (si le sujet scripteur est gaucher), effondrement de la posture, crispation du poignet, tremblement de la main et mouvements involontaires des doigts.

Les orthophonistes proposent aux personnes dysgraphiques des séances de graphothérapie visant à corriger la posture (notamment la position du tronc, du bras et de la main), la tenue de l'outil scripteur (stylo, craie, etc.) et la forme des lettres. Les Psychologues, quant à eux, proposent aux sujets dysgraphiques des exercices de relaxation ayant pour but, d'une part, de diminuer leurs tensions musculaires et, par ricochet, de rendre leurs gestes graphiques moins rigides ; d'autre part, de remédier à leurs éventuels troubles émotionnels suscités par la dysgraphie.

CONCLUSION GENERALE

Ce polycopié pédagogique, qui s'adresse aux étudiants de troisième année LMD français de l'université de Skikda, tente de leur fournir de nouvelles connaissances sur le module de linguistique, tout en mettant l'accent sur la relation du langage avec l'individu et le contexte social. Elle tend à décloisonner sur les autres disciplines telles que la sociologie, l'anthropologie, la psychologie.

Ainsi ce cours vise, à offrir aux étudiants une connaissance satisfaisante sur la sociolinguistique à savoir :

- Ses concepts de base de la spécialité
- Sa terminologie la spécialité
- S'initier aux concepts de base de la spécialité
- Se familiariser avec la terminologie de la spécialité.

Nous tenons à rappeler que l'ensemble des cours qui ont été proposés se réfèrent au descriptif proposé par l'ensemble des collègues ayant pris en charge ce module pendant plusieurs années. Ce polycopié pédagogique intègre 12 cours (réparties en chapitres) et des éléments bibliographiques.

Rappelons que le document que nous mettons à la disposition des étudiants de 3^{ème} année est un ensemble de connaissances intéressantes collectées sous forme de fiches pédagogiques représentant un parcours considérable d'enseignant chercheur dans le département de français. Les étudiants du cycle licence vont certainement s'inspirer de cette source durant leurs formations.

En résumé, il a été question dans cet ouvrage de fournir les principaux soubassements théoriques, ainsi que les progrès empiriques dans ce domaine d'étude. Après s'être imprégnés du cours, les étudiants seraient aptes à s'orienter dans le domaine des sciences du langage plus précisément dans la linguistique dans la mesure où ce document peut éventuellement les aider s'ils envisagent de poursuivre leurs études dans le troisième cycle.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Calvet, J.-L. (2013). La Sociolinguistique. Paris, Que sais-je ? PUF.
 - Baylon, Christian (1996), Sociolinguistique, société, langue et discours, Paris : Nathan, édition 2.
 - Marcellesi, Jean-Baptiste et Bernard Gardin (1974), Introduction à la sociolinguistique la linguistique sociale, Paris : Larousse.
 - Bulot, Thierry. et Philippe Blanchet (2013), Une introduction à la sociolinguistique (pour l'étude des dynamiques de la langue française dans le monde), Paris : Éditions des archives contemporaines.
 - Labov, William (1976), Sociolinguistique, Paris : Minuit.
 - Marie-Louise Moreau, (1997), Sociolinguistique. Les concepts de base, Sprimont, Belgique.
 - Calvet, J.-L. (1999). La guerre des langues et les politiques linguistiques. Paris, Hachette.
 - P. Blanchet (2000) : La linguistique de terrain, méthode et théorie. Une approche ethnosociolinguistique, Presses universitaires de Rennes, 150 P.
 - Gumperz, J. J. (2000) Sociolinguistique interactionnelle : Une approche interprétative, Editions L'Harmattan.
- Sitographie : <http://www.sociolinguistique.fr/>

BENVENISTE E., Problèmes de linguistique générale, Paris, Gallimard, 1974

- BERNSTEIN B-, Langage et classes sociales, Paris, Minuit, 1975.
- BOURDIEU P., Ce que parler veut dire. Paris, Fayard, 1982.
- BOYER H., De l'autre côté du discours. Recherche sur le fonctionnement des représentations communautaires, L'Harmattan, France, 2003.
- BOYER H., Eléments de sociolinguistique: Langue, communication et société, Dunod (2^o édition) 1996.
- BOYER H., Introduction à la sociolinguistique, Dunod, Paris, 2001
- BOYER H., Langues en conflit, Etudes sociolinguistiques, L'Harmattan, Paris, 1991.

- BOYER H, Plurilinguisme: « contact » ou « conflit » de langues ?, L'Harmattan, Paris, 1997.
- BOYER H. (éd.), Sociolinguistique, territoire et objets, Delachaux et Niestlé, Paris, 1996.
- CALVET L.J., Linguistique et colonialisme: petit traité de glottophagie, Payot, Paris, 1974.
- CALVET L.J., Langue, corps et société, Payot, Paris, 1979.
- CALVET L.J., La guerre des langues et les politiques linguistiques, Payot, Paris, 1994.
- CALVET L.J., La Sociolinguistique, Que sais-je ?, PUF, Paris, 1993
- CALVET L.J., Les voies de la ville, introduction à la sociolinguistique urbaine, Payot, Paris, 1994.
- CALVET L.J., Sociolinguistique du Maghreb, bulletin du laboratoire de sociolinguistique, RenéDescartes, Paris, 1996.
- CANUT C., Imaginaires linguistiques en Afrique, L'Harmattan, Paris, 1998.
- CHAUDENSON R., La francophonie: représentations, réalités, perspectives, Didier-Edition, Paris, 1992.
- CHARAUDEAU P, Langage et discours, Hachette, Paris, 1983.
- DESCHAMPS J., Les avatars de l'imaginaire, L'Harmattan, France, 1996
- DOISE W., Les représentations sociales : définition d'un concept, Connexions, 45, 1985
- DRIGEARD G., FIALA P., TOURNIER M., Courants sociolinguistiques. Klincksiek, Paris, 1989.
- FISHMAN J., Sociolinguistique, Nathan, Paris, 1971.
- GARMADI S., La sociolinguistique, PUF, Paris, 1981.
- GUESPIN L., L'analyse du discours, problèmes et perspectives, La nouvelle critique, Paris, 1975.
- GUMPERZ J., Sociolinguistique interactionnelle, une approche interprétative, L'Harmattan, Paris, 1989.

- HAMERS J.F., BLANC M., bilinguisme et bilinguisme, Pierre Mardaga, Liège, 1983.
 - HOUDEBINE - GRAVAUD A.M., L'imaginaire linguistique, L'Harmattan, France, 2002.
 - JUILLARD C., CALVET L.J., Les politiques linguistiques. Mythes et réalités, FMA, Beyrouth, 1996.
 - KERBRAT ORECCHIONI, L'implicite, Armand Colin, Paris, 1986.
- Université M. Kheider. Biskra. Faculté des Lettres et des Langues Département des Langues Etrangères Filière de Français Module : Sociolinguistique 2^{ème} LMD
Enseignante : Dr. Benazouz N. Page 34
- LABOV W., Sociolinguistique, Minuit, Paris, 1976.
 - LAROUÏ A., L'idéologie arabe contemporaine. Maspero, Paris, 1983.
 - MACKEY W., bilinguisme et contact des langues, Klincksieck, Paris, 1976.
 - MAINGUENEAU D., Aborder la linguistique, Seuil, Paris, 1996.
 - MANNONI P., Les représentations sociales, PUF, Paris, 1998
 - MARCELLISI J.B., GARDIN B., Introduction à la sociolinguistique, Larousse, Paris, 1974
 - MARTINET A., Eléments de linguistique générale, Armand Colin, Paris, 1970.
 - MAURAIS J., Politique et aménagement linguistiques, Le Robert, Paris, 1987
 - MOATASSIME A., Arabisation et langue française au Maghreb. Paris, PUF, Paris, 1992.
 - MONDADA L., Cahiers de praxématique, Presses Universitaires, Montpellier, 1998
 - MOREAU M. L., Sociolinguistique. concepts de base, Pierre Mardaga, Liège, 1997.
 - ROBILARD D., BENIAMINO M., Le français dans l'espace francophone. Champion, Paris, 1993.
 - ROUQUETTE M.L., RATEAU P., Introduction à l'étude des représentations sociales, PUG, Grenoble, 1998
 - SAUSSURE F. (de), Cours de linguistique générale. Alger; ENAG, 1990.

TABLE DES MATIERES

Table des matières

INTRODUCTION GENERALE	09
CHAPITRE I INTRODUCTION : ORIGINES DE LA SOCIOLINGUISTIQUE (LES DIFFERENTS PARCOURS THEORIQUES)	12
1. De Saussure à Labov : naissance d'une nouvelle discipline	13
1.1 Bref historique de la discipline	13
1.2 Quelques définitions de la sociolinguistique.....	13
2. Un autre regard sur le langage et les langues en sociétés.....	14
3. Objets d'étude de la sociolinguistique.....	15
4. Axes théoriques majeurs de la sociolinguistique.....	16
4.1 L'hypothèse de la relativité linguistique.....	16
4.2 L'hypothèse du déficit	16
4.3 La conception de la différence	16
5. Concepts de la sociolinguistique.....	16
5.1 Dialecte.....	17
5.2 Patois.....	17
5.3 Sabirs.....	17
5.4 Langues créoles.....	18
5.6 VARIETE.....	18
CHAPITRE II LES VARIATIONS DU LANGAGE.....	19
1. Variations du langage.....	20
1.1 Types de variations	20
1.1 Variation régionale ou diatopique (du grec topos = lieu)	20
1.2 Variation sociale (diastatique).....	21
1.2.1 Variation sexuelle ou variation diagénique.....	21
1.2.2 Variation diaphasique (ou registres de langue ?)	23
1.2.3 Variation temporelle (diachronique).....	23

CHAPITRE III LE PARLER JEUNE ET SES RAPPORTS AVEC LES NOTIONS D’ « ESPACE » ET DE « CULTURE ».....	25
1.Français jeune.....	26
1.Contexte d’émergence du français jeune	26
1.2 Caractéristiques du parler jeune.....	27
1.2.1 Le lexique.....	27
1.2.2 La troncation s’appliquant à l’oral.....	27
1.2.2.1 Apocope	27
1.2.2.2 Aphérèse.....	27
1.2.2.3 Verlan.....	27
CHAPITRE IV BILINGUISME ET BILINGUISME PRECOCE.....	29
1.Bilinguisme.....	30
1.1 Définition.....	30
1.2 Types de bilinguisme.....	30
1.2.1 Bilinguisme précoce.....	30
1.2.2 Bilinguisme tardif.	30
1.2.3 Bilinguisme réceptif.	30
1.2.4 Bilinguisme officiel.....	32
1.2.4 Bilinguisme précoce.....	32
CHAPITRE V DIGLOSSIE.....	33
1. Définition et historique de la diglossie.....	34
2. LE REJET DE LA NOTION DE DIGLOSSIE.....	37
3. LES TENANTS DE LA NOTION.....	35
3.1 DEFENSE ET ILLUSTRATION DE LA DIGLOSSIE.....	36
CHAPITRE VI INTERFERENCES LINGUISTIQUES.....	38
1.L’interférence.....	39
2. Types d’interférence.....	39
2.1 L’interférence phonologique	39
2.2 L’interférence morphologique	39
2.3 L’interférence lexicale	40

2.4 L'interférence grammaticale	40
CHAPITRE I INTRODUCTION A LA PSYCHOLINGUISITQUE.....	42
1. Introduction a la psycholinguistique.....	43
1.1 Définition.....	43
2. Concepts clés de la psycholinguistique	43
1. 2 Langage	43
1.2.2 Neurologie	43
1.2.3 Neurobiologie	43
1. 2.4 Neurone	43
1.2.5 Psychologie	43
1.2.6 Sciences cognitives	43
1.3 Aperçu historique	44
1.4. Naissance de la psycholinguistique.....	45
1.5 Domaines d'étude.....	45
1. 6 Théories	47
CHAPITRE II HISTORIQUE DE LA DISCIPLINE.....	48
1. Aperçu historique des problématiques sur l'acquisition du langage	
1.1 Skinner et le développement du langage (1957).....	49
1.1.1- Conditionnement classique de Pavlov.....	49
1.1.2- Conditionnement de Skinner (modification du comportement).....	49
1.2 ChomskChomsky1 et la naissance de la psycholinguistique et déclin du béhaviorisme.....	50
1.2.1 Chomsky et l'acquisition du langage (1967) (la grammaire générative)	
CHAPITRE III LES GRANDS COURANTS DE LA DISCIPLINE.....	54
1. Les nouveaux courants de recherche en psycholinguistique.....	55
1.1 La neuropsychologie cognitive : une nouvelle voie de recherche.....	55
1.2 La théorie de la modularité.....	55
1.3 Le connexionnisme.....	56
CHAPITRE IV PHENOMENE DE « L'ACCES AU LEXIQUE », RAPPORTS ENTRE LANGAGE ET MEMOIRE.....	59

1. Phénomène de l'accès au lexique chez le locuteur.....	60
1.1 Les trois étapes de l'accès au lexique.....	60
1.2 Les rapports entre Langage et mémoire.....	61
CHAPITRE V LES REPRESENTATIONS MENTALES.....	64
1. Généralités sur le phénomène des représentations mentales.....	65
2.Représentations mentales et phénomène de la perception : quels liens ?.....	65
3. Représentations mentales, communication et intentionnalité.....	66
4.Représentations mentales : images mentales et concept.....	66
CHAPITRE VI LES TROUBLES DU LANGAGE.....	68
1.Les troubles du langage	69
1.1 Les troubles du langage oral.....	69
1.2 Les troubles du langage écrit.....	71
CONCLUSION GENERALE	74
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	76
TABLE DES MATIERES.....	80